

# BMS : Averses de pluies orageuses sur le sud du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront plusieurs wilayas du sud du pays à partir d'aujourd'hui selon un bulletin spécial (BMS) émis hier par les services de l'Office national de la météorologie.

P. 24

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 28 février 2019 - 22 Djoumada Al-thania - N° 2151 - 6<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 05h47 Dohr : 13h01  
Asr : 16h13 Maghreb : 18h45 Isha : 20h03

## MÉTÉO

|             |       |     |
|-------------|-------|-----|
| Alger       | : 18° | 04° |
| Oran        | : 21° | 05° |
| Annaba      | : 17° | 07° |
| Béjaïa      | : 16° | 04° |
| Tamanrasset | : 17° | 02° |

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

**Le Président Bouteflika félicite son homologue sahraoui à l'occasion du 43<sup>e</sup> anniversaire de la création de la RASD**

P. 24

ALGÉRIE-NIGER

**M. Ouyahia reçoit le ministre nigérien des AE**

P. 24

25<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UIPA

**Une délégation du Conseil de la nation aujourd'hui à Amman**

P. 24

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE M. ZITOUNI L'A AFFIRMÉ À PARTIR DE OUARGLA :

## «L'esprit de fidélité au message de Novembre 1954 est éternel»



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé hier à Ouargla que «l'esprit de fidélité au message de Novembre 1954 est éternel» et le sera toujours «pour nourrir les générations futures». S'exprimant lors d'une rencontre, tenue à l'occasion du 57<sup>e</sup> anniversaire des manifestations populaires du 27 février 1962, le ministre a indiqué que le peuple algérien «est conscient des valeurs de l'énorme sacrifice des héros de la Nation», ajoutant que «l'esprit de fidélité au message de Novembre 1954 est éternel» et le sera toujours «pour nourrir les prochaines générations.»

P. 3



### CONSEIL DE LA NATION :

**Adoption de la liste des vice-présidents et validation de la qualité de membre de 3 nouveaux sénateurs**

P. 4

### ARMÉE

**Gaïd Salah supervise à Tamanrasset l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles «Raad Assahraa»**

P. 3



### SANTÉ

#### TUBERCULOSE

**Le vaccin est toujours en rupture de stock**

P.p 12-13

### FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (JEUNES) :

**Éliminée dans toutes les catégories, l'ASM Oran paye les frais de la crise financière du club**

L'ASM Oran, considérée comme une véritable école de formation, est en train de perdre beaucoup de sa réputation, comme l'attestent les éliminations de toutes ses catégories jeunes dans des tours avancés en Coupe d'Algérie de football.

P. 22

### ÉDUCATION NATIONALE:

**Un taux de suivi de 7,58% au 1<sup>er</sup> jour de la grève du Collectif des syndicats autonomes**

P. 5

### MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

**Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset**

P. 24

## MÉDÉA

## Célébration de la Journée mondiale de la Protection civile

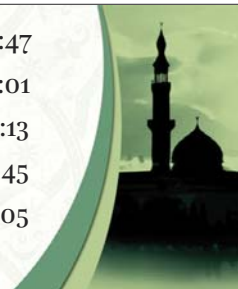
Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la protection civile, la Direction de la Protection civile de la wilaya de Médéa, organise une série d'activités pour célébrer cette journée, ce matin à partir de 9h, au niveau du siège de l'unité secondaire de la daïra de Ouzera et au niveau de la Maison de la culture Hassan El Hassani.



## Horaire des prières

Jeudi 22 Joumada-al-thania 1440

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 05:47 |
| Dohr    | 13:01 |
| Asr     | 16:13 |
| Maghreb | 18:45 |
| Isha    | 20:05 |



## KESMA DES MOUDJAHIDINE DE HUSSEIN DEY

## Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h au niveau de la Kesma des moudjahidine de Hussein Dey, la 340e rencontre élargie aux musées et directions régionales des moudjahidine, consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. La rencontre portera sur «La stratégie de la révolution face aux lignes Challe et Morice».

## ...ET LE 3 MARS

## Conférence-historique sur la vie et le parcours de Larbi Ben M'hidi

A l'occasion de la commémoration du 62e anniversaire de la mort de Larbi Ben M'hidi, le musée national du moudjahid, organise dimanche 3 mars à partir de 14h en son siège, une conférence-historique sur la vie et le parcours du chahid.

## LE 3 MARS À BATNA

Commémoration du 61<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Abdelali Ben Batouch

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera samedi 2 mars, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Batna. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie de commémoration du 61e anniversaire de la mort de Abdelali Ben Batouch.

LE 2 MARS À L'HÔTEL EL DJAZAÏR  
Signature d'un accord de partenariat entre Cosider et Samsun Makina Sanayi

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, présidera samedi 2 mars à partir de 9h, à l'hôtel El Djaïr, la cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre le groupe Cosider et l'entreprise turque Samsun Makina Sanayi.



## LI AMNIKOUM

## Emission consacrée à la sécurité routière

L'émission «Li Amnikoum», de l'espace radio de la Sûreté nationale, sera ouverte cet après-midi à partir de 16h sur les ondes de la chaîne 1, aux questions des auditeurs en matière de sécurité routière.

## OPÉRA D'ALGER

Présentation de la 3<sup>e</sup> partie du spectacle «Le lac des cygnes»

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise ce soir à partir de 18h, la 3e partie du spectacle «Le lac des cygnes» interprété par le ballet de Saint-Petersbourg avec la participation de l'Orchestre Symphonique de l'Opéra d'Alger dirigé par le maestro Amine Kouider.



## Météo

|             | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger       | 18° | 04° |
| Oran        | 21° | 05° |
| Annaba      | 17° | 07° |
| Béjaïa      | 16° | 04° |
| Tamanrasset | 17° | 02° |

## CE SOIR AU PALAIS DE LA CULTURE

## Présentation de la pièce «Baccalauréat»

La pièce de théâtre «Baccalauréat», produite par le théâtre régional de Mostaganem Djilali Ben Abdelhalim, sera présentée ce soir à partir de 18h, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria.

CE MATIN AU MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE  
Opération de don du sang

En collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS), le ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, organise ce matin à partir de 9h, au siège du ministère, une opération de don de sang sous le thème «Je suis solidaire avec mon sang».

## SAFEX

2<sup>e</sup> Salon international de la sûreté, de la sécurité au feu et de l'urgence

Le Palais des Expositions des Pins Maritimes (Safex), abrite jusqu'au 28 février, la 2e édition du salon international dédiée à la sûreté, à la sécurité au feu et à l'urgence organisé en Algérie et couvrant l'ensemble de la région nord-africaine. L'objectif de cet événement est de rassembler au même endroit tous les acteurs et professionnels du secteur de la sécurité industrielle et commerciale, de la sécurité des travailleurs, de la lutte contre l'incendie et des urgences.

## CET APRÈS-MIDI À L'INESG

## Conférence sur «La nouvelle vision américaine du monde»



Dans le cadre de son cycle de rencontres «Confluences internationales», l'Institut national d'études de stratégie globales (INESG), organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence animée par M. François Heisbourg, Conseiller spécial à la Fondation pour la Recherche Stratégique à Paris et ancien Président de l'International Institute for Strategic Studies (IISS) de Londres sur le thème : «Nouvelle vision américaine du monde».

## CET APRÈS-MIDI À SÉTIF

## Conférence sur «La prise en charge de l'addiction»

Le Centre Echihab de recherches et d'études de Sétif, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence animée par le Dr Boutiche Mouloud, psychiatre, sur «La prise en charge de l'addiction».



## BUREAU FCE DE TIZI-OUZOU

## Rencontre débat avec les représentants de l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM



Le bureau du FC3E de Tizi-Ouzou, organise ce matin à partir de 9h, au parc de loisirs Thamaghra, une rencontre débat avec l'association nationale des promoteurs, les représentants de l'ANSEJ, la CNAC, l'ANGEM, les conseillers du ministère du travail.

## ARMÉE Gaïd Salah supervise un exercice tactique avec munitions réelles "Raad Assahraa"

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a supervisé mercredi, lors de sa deuxième journée de visite en 6<sup>e</sup> Région militaire à Tamanrasset, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles "Raad Assahraa" et l'inspection de quelques unités déployées au niveau du Secteur opérationnel d'In Guezzam.

A l'entame, après la cérémonie officielle d'accueil et en compagnie du général-major Mohamed Adjroud, commandant de la 6<sup>e</sup> RM, le général de corps d'Armée a suivi un exposé sur l'exercice, présenté par le commandant du Secteur, portant sur l'idée générale et les étapes de son exécution.

"Ce qui a permis de réaliser des résultats très satisfaisants, au regard de la précision des tirs effectués par différentes armes et de la parfaite coordination entre les unités engagées durant toutes les étapes de l'exercice", a indiqué le MDN. A l'issue de l'exercice et lors d'une rencontre de débriefing et d'évaluation avec les éléments des unités ayant pris part à l'exercice, le général de corps d'Armée a affirmé que les résultats obtenus à travers cet exercice tactique avec munitions réelles, sont "des résultats encourageants pour l'ensemble des participants à cet exercice qui démontrent clairement les capacités dont disposent les unités de ce Secteur opérationnel en termes de cohérence entre ses différentes composantes et d'aptitude à l'exécution, avec succès, des missions de combat assignées".

"Parmi les principaux piliers sur lesquels repose l'effort de développement réussi, figurent

flétant les grandes capacités au combat des équipages et du commandement à tous les échelons, comme il confirme la compétence et la capacité des personnels à maîtriser l'emploi des différents systèmes d'armes et des équipements mis à leur disposition".

"C'est dans cette optique que le Haut commandement de l'ANP s'attèle, avec le soutien et les orientations de Son Excellence Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale,

"C'est dans cette optique que le Haut commandement de l'ANP s'attèle, avec le soutien et les orientations de Son Excellence Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à émettre des instructions, des orientations et des recommandations dans ce sens", a précisé le général de corps d'Armée.

"Je veille personnellement, à travers ces visites périodiques et régulières, à accompagner tous les efforts consentis par l'ensemble de nos unités et à réunir toutes les conditions indispensables pour leur réussite et pour

leur réussite et pour



l'emploi judicieux, voire l'aptitude à tirer profit judicieusement des expériences accumulées et de celles acquises lors de ces dernières années de préparation", a souligné le vice-ministre de la Défense nationale.

"C'est dans cette optique que le Haut commandement de l'ANP s'attèle, avec le soutien et les orientations de Son Excellence Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à émettre des instructions, des orientations et des recommandations dans ce sens", a précisé le général de corps d'Armée.

"Je veille personnellement, à travers ces visites périodiques et régulières, à accompagner tous les efforts consentis par l'ensemble de nos unités et à réunir toutes les conditions indispensables pour leur réussite et pour

l'aboutissement de leurs objectifs, que nous voulons toujours qu'ils soient en cohérence avec l'essence des missions assignées à l'ANP et adaptés à la nature des défis à relever ainsi qu'avec les exigences liées aux spécificités géographiques et climatiques de la région", a-t-il ajouté, précisant que "la parfaite exploitation des facteurs environnementaux constitue un élément d'importance majeure parmi les éléments à prendre en ligne de compte pour la réussite des exercices exécutés quelque en soit le niveau et le thème".

Le général de corps d'Armée a présidé, ensuite, la cérémonie de baptême du siège du Secteur opérationnel d'In Guezzam au nom du Chahid "Dahmani Hamadi", et ce, en présence des membres de sa famille, honorés à cette occasion, a conclu le communiqué du MDN.

## OUARGLA : L'esprit de fidélité au message de Novembre 1954 est éternel



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé mercredi à Ouargla que «l'esprit de fidélité au message de Novembre 1954 est éternel» et le sera toujours «pour nourrir les générations futures». S'exprimant lors d'une rencontre, tenue à l'occasion du 57<sup>ème</sup> anniversaire des manifestations populaires du 27 février 1962, le ministre a indiqué que le peuple algérien «est conscient des valeurs de l'énorme sacrifice des héros de la Nation», ajoutant que «l'esprit de fidélité au message de Novembre 1954 est éternel» et le sera toujours «pour nourrir les prochaines générations».

Tayeb Zitouni a ajouté que l'Algérie commémore officiellement les manifestations du 27 février 1962, soulignant que «d'ensemble des wilayas, musées et directions des Moudjahidine commémorent aujourd'hui cette révolte populaire de façon officielle».

Organisée pour exprimer le refus des habitants de cette région du pays de tous les plans du colonisateur français visant la séparation du Sahara du territoire national, cette épopée «éternelle» constitue une «étape grandiose, et une preuve éclatante de l'authenticité du peuple algérien, de son attachement à la patrie et à la liberté de l'Algérie unie», a-t-il souligné.

«Elle demeurera une page exceptionnelle dans l'histoire du peuple et de sa lutte pour l'indépendance et l'unité nationale, puis de la phase d'édification»,

a-t-il dit. Les jeunes, a souligné dans ce sens le ministre, «doivent préserver les acquis réalisés et suivre la voie de leurs ancêtres et faire face aux défis futurs».

Des intervenants, dont des historiens, chercheurs et universitaires, ont mis en exergue, lors de cette rencontre tenue à la Maison de la Culture Moufidi Zakaria, en présence du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidines par intérim, Ali Boughezala, les autorités de la wilaya, de la famille révolutionnaire et des élus locaux, l'impact positif des manifestations du 27 février 1962 d'Ouargla sur la guerre de libération nationale, à la veille de la dernière étape des négociations des accords d'Evian.

Initiée par le Centre national des études et de recherches sur le Mouvement national et la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, une exposition a été organisée, en marge de cette rencontre, sur le livre d'histoire, ainsi que des affiches de films et documentaires retraçant des pans de la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954. Auparavant, le ministre des Moudjahidine avait déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle située à la place des manifestations du 27 février jouxtant le siège de la commune d'Ouargla, puis au cimetière des chouchada, avant de présider une cérémonie symbolique de dénomination d'un nouveau pôle résidentiel, relevant de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), au nom de 27 février 1962.

## JOURNÉES D'INFORMATION SUR LES FORCES DE DÉFENSE AÉRIENNE DU TERRITOIRE À SKIKDA : Plus de 2.500 visiteurs enregistrés

Plus de 2.500 visiteurs se sont rendus aux journées d'information sur les forces de défense aérienne du territoire, qui se sont tenues pendant trois jours à la maison de la culture de Skikda, a indiqué, mercredi, le colonel Omar Serhane, chef du service de communication à l'état-major de ces forces.

Cette grande affluence montre que l'objectif de cette manifestation consistant à renforcer la relation armée-citoyen «a été atteint», a déclaré à l'APS, le colonel Serhane en marge de la manifestation, ajoutant que la majorité des visiteurs sont des jeunes dont des élèves et des étudiants universitaires venus découvrir les différentes missions assurées par ces forces dont la recherche et le secours en avion en cas de danger.

Le pavillon recherche et développement ainsi que celui de la formation, assurée

par les divers centres et écoles dont l'école supérieure des cadres de la défense aérienne du territoire, ont particulièrement intéressé les visiteurs qui ont reçu sur place des réponses à toutes leurs interrogations, a ajouté la même source. Ces journées s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de communication tracée par l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) pour rapprocher le citoyen de l'institution militaire et mettre en valeur les efforts déployés par les différentes forces et infrastructures de l'ANP. Ces journées ont également permis au public de connaître les multiples activités de commandement, de formation, de recherche et de secours, de maintenance, d'approvisionnement ainsi que de recherche et de développement avec l'exposition de matériels sophistiqués utilisés.

## CNDH : L'Algérie a œuvré à la réalisation des objectifs du développement durable

L'Algérie s'est employée à concrétiser sur le terrain les objectifs du développement durable, comme stipulé dans la Constitution, a affirmé, mercredi à Tamanrasset, la présidente du Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH), Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki. "L'Algérie s'est employée à concrétiser sur le terrain les objectifs du développement durable, à la faveur de l'amenagement de la Constitution en 2016 initiée par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, un amendement qui prévoit plusieurs objectifs, dont l'élimination de la pauvreté, la lutte contre l'habitat précaire, l'amélioration du pouvoir d'achat, le droit à la santé, l'environnement, l'égalité des genres et un environnement sain, dont le citoyen a le droit de jouir", a affirmé Mme. Benzerrouki à l'ouverture des travaux d'un colloque international sur "L'efficacité de la protection réglementaire de la nature entre textes, réalités et nouveautés". Pour la présidente du CNDH, la plupart de ces objectifs ont été prévus par la Constitution algérienne de la période post-indépendance dans son article 1<sup>er</sup> consacrant les droits de l'Homme et l'attachement aux principes des droits de l'Homme. Des droits, a-t-elle dit, garantis par la déclaration universelle des droits de l'Homme auxquels l'AL-

gérie s'est conformée, à travers la mise en place d'un arsenal juridique et des mécanismes adaptés aux conjonctures de développement qu'a connues le pays et de larges réformes liées à la prise en charge des droits civiques et politiques et les droits socioéconomiques. Mme Benzerrouki a, à cette occasion, passé en revue certains objectifs du développement durable et le plan d'action universel s'étalant à 2030. Les travaux de ce colloque international, auxquels ont pris part un panel de chercheurs et de juristes nationaux et étrangers, ont donné lieu à des communications et exposés inhérents aux thèmes de "la personnalité réglementaire en tant que moyen de protection de la nature", "la préservation de l'environnement dans la législation islamique", "les normes économiques pour la conservation de l'environnement" et "le rôle du CNDH dans la conservation des droits du citoyen à l'environnement". Les participants à cette rencontre ont également abordé des thèmes liés à la préservation de l'environnement et de la nature, à la lumière de la loi algérienne, à l'instar de l'environnement saharien, la pollution de l'eau et de l'air, la conservation de l'environnement dans le cadre du droit international et la loi islamique, le développement du

droit international lié à l'environnement, l'environnement et les conflits armés, l'environnement naturel et les ressources énergétiques dans le droit international, ainsi que la responsabilité de l'atteinte à l'environnement devant la justice. Les obstacles à la préservation de l'environnement naturel, "réalité et perspectives" (dans le cadre des instances et textes réglementaires nationaux et les organisations et droits internationaux) et les mécanismes d'y remédier, font partie des axes d'étude lors de cette rencontre de deux jours (27-28 février). Initié par l'Institut de Droit et des Sciences politiques du centre universitaire Hadj Moussa Akhachem, en coordination avec le CNDH et la Direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique, les participants au colloque devront également examiner les voies d'une préservation efficiente et globale, à la lumière des développements sur les scènes internationale et nationale, de divers domaines liés à l'environnement, l'étude de l'éventuelle révision de la législation algérienne inhérente à l'environnement, ainsi que l'examen de l'efficacité des différentes conventions internationales pour la protection de l'environnement.

## DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT : L'opposition déplore l'absence de statistiques fiables

Plusieurs députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont salué la teneur de la déclaration de politique générale du gouvernement, présentée lundi par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, laquelle reflète, selon eux, les réalisations enregistrées dans tous les domaines en dépit de la crise financière, alors que les députés de l'opposition en ont déploré « l'absence de statistiques officielles et fiables » quant à ces réalisations.

Au deuxième jour des séances consacrées au débat autour de la déclaration de politique générale, les députés de la majorité parlementaire (Front de libération nationale «FLN» et Rassemblement national démocratique «RND») se sont félicités des réalisations enregistrées sous la conduite du président Bouteflika qui, après avoir réussi à instaurer la sécurité, a pu redynamiser l'économie nationale et préserver le caractère social de l'Etat en dépit de la crise financière que traverse le pays.

Ils ont évoqué, à cette occasion, les projets destinés à plusieurs secteurs notamment l'habitat, estimant que les réalisations enregistrées durant les vingt dernières années sont indéniables. Les députés du parti des Travailleurs (PT), ont estimé, quant à eux, que la Déclaration présentée par le Premier ministre ne contient pas des chiffres officiels justifiant de telles réalisations.

Ils ont également indiqué que la présentation de cette déclaration à moins de deux mois de l'élection présidentielle n'est qu'une campagne électorale anticipée au profit du président Bouteflika et par conséquent elle exploite l'institution législative.

Les députés du PT ont évoqué, d'autre part, les problèmes des jeunes à savoir l'émigration, un phénomène qui a même touché des cadres notamment, les médecins en raison de la détérioration des conditions de travail.

Pour leur part, les députés de l'Union Nahda-Adala-Bina ont estimé que la déclaration de politique générale était en contradiction avec les déclarations du Premier ministre qui a souligné, à maintes reprises, que l'Etat était incapable de payer les salaires.

Ils ont également critiqué l'utilisation de la déclaration comme campagne de soutien au président Bouteflika, ajoutant que la consécration de « tout un chapitre aux vertus de la continuité » en est la preuve.

Evoquant les lacunes enregistrées sur le plan économique, en dépit de la volonté de l'Etat et les efforts consentis pour réduire le taux de chômage, les députés du groupe parlementaire du Mouvement de la société pour la paix (MSP) ont appelé à procéder à une évaluation globale des dispositifs mis en faveur des jeunes et qui n'ont pas donné de résultats.

D'autres membres de la chambre basse ont saisi l'occasion pour faire part des préoccupations des citoyens de leurs régions, appelant au lancement des projets de développement.

La séance d'après-midi a été marquée par des altercations entre les députés du MSP et le député, Amrane Ait Hamouda (indépendant) après que ce dernier ait salué les efforts consentis par le ministre de l'Education, Nouria Benghabrit évoquant la questions d'interdiction de la prière dans les établissements éducatifs.

A noter que les marches que connaissent plusieurs wilayas du pays étaient au cœur des interventions des députés.

## CONSEIL DE LA NATION: Adoption de la liste des vice-présidents et validation de la qualité de membre de 3 nouveaux sénateurs

Les membres du conseil de la Nation ont procédé, mercredi lors d'une séance plénière, à l'adoption de la liste des vice-présidents et à la validation de la qualité de membre de trois nouveaux sénateurs désignés au titre du tiers présidentiel.



Lors de cette séance présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, les présidents des groupes parlementaires ont été désignés, neuf commissions permanentes installées et la qualité de membre de trois nouveaux sénateurs, désignés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika au titre du tiers présidentiel, a été validée.

La liste des vice-présidents du conseil de la Nation, proposée par les groupes parlementaires, est composée de cinq membres: Malik Khadiri, Mohamed Boubtima (Groupe parlementaire du parti du

Front de libération nationale, FLN), Salah Goudjil et Djamel Ould Abbas (Groupe parlementaire du Tiers présidentiel) ainsi que Wahid Fadhel (Groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique, RND).

Dans ce cadre, les présidents des groupes parlementaires ont été désignés.

Il s'agit des sénateurs Bouhafs Houbad (FLN), Hachemi Djar (Tiers présidentiel) et Ali Djoubaa (RND). Par ailleurs, les commissions permanentes du conseil de la Nation ont été installées, dont la

Commission des Affaires juridiques, administratives et des droits de l'Homme, la Commission des Affaires économiques et des finances, la Commission de Défense nationale, la Commission de l'Agriculture et du développement rural, la Commission de l'Équipement et du développement local, la Commission de l'Éducation, de la formation et de l'enseignement supérieur ainsi que la Commission des Affaires extérieures, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger.

## DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE: Appel à accorder davantage d'importance aux projets de développement à travers les wilayas

Plusieurs membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, mardi, lors du débat de la déclaration de politique générale du gouvernement, à accorder davantage d'importance aux projets de développement, afin de « consolider » le processus de réformes et s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures.

Au deuxième jour des séances consacrées au débat de la déclaration de politique générale, les députés de la majorité parlementaire (FLN et RND) ont estimé que « la valorisation des efforts du Gouvernement implique la poursuite des réformes dans les domaines du développement local, la levée des entraves bureaucratiques et la lutte contre la corruption, dans le cadre de la loi et de l'indépendance de la justice ».

Se disant convaincu par la déclaration de politique générale, le député Lezhar Chebili (RND) a affirmé que « c'est un bilan satisfaisant dans l'ensemble », citant le



montant des crédits alloués aux plans communaux de développement (PCD), ayant augmenté de 60 Mds Da à 100 Mds Da.

De son côté, le député Ahmed Menai de la même formation politique a plaidé pour « l'accélération » de la cadence des projets de développement au profit des régions frontalières, faisant référence au projet de transformation du phosphate d'El Aouinat, générant, a-t-il dit, des recettes estimées à 2 Mds USD/an et 12.000 postes d'emploi permanents, outre ses avantages

sur les wilayas limitrophes de Tébessa. Les députés du FLN se sont dits favorables à « davantage de réformes en vue de s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures » et à « la révision du marché national local » dans le but de sa réorganisation et de la lutte contre la fraude.

Pour sa part, le député Slimane Saadaoui (FLN) a évoqué « un choc financier » révélé dans la déclaration de politique générale, citant les indicateurs économiques annoncés par le Premier ministre,

Ahmed Ouyahia, concernant les dettes liées à l'investissement (49,7%), la dette intérieure (36%), la production pétrolière (moins de 13% contre 10% de revenus seulement) et les réserves de change (138 Mds USD), ajoutant que « les échecs dans la gestion sont une vérité à dire en toute franchise et loin de toute offense à l'égard des responsables ».

Les députés du RCD ont exprimé, de leur côté, plusieurs critiques au Premier ministre et aux membres de son gouvernement, qualifiant les chiffres avancés dans la déclaration d'« incorrects » et ne reflétant pas la réalité.

Le député Fetta Sadat (FFS) a évoqué, quant à elle, « l'absence du principe de séparation des pouvoirs », alors que le député Hamdous Mohamed a abordé, pour sa part, « les restrictions aux libertés et l'exode des cerveaux vers l'étranger », outre « l'absence d'une politique réelle et saine à même de garantir la dignité aux citoyens ».

## ÉDUCATION NATIONALE: Un taux de suivi de 7,58% au premier jour de la grève du Collectif des syndicats autonomes

Le taux de suivi de la grève à laquelle avait appelé le Collectif des syndicats autonomes du secteur de l'éducation nationale avait atteint, mardi, 7,58% à l'échelle nationale, selon les chiffres avancés, mercredi, par le ministère.

Les grévistes étaient pour la plupart des enseignants, avec un taux d'adhésion de 10,45%, contre un taux de suivi de 1,46% pour les administrateurs, ajoute la même source. Le taux de suivi de ce mouvement de débrayage était respectivement de 9,38% pour le primaire, 10,30% pour le moyen et 12,76% pour le secondaire, précise le communiqué.

Le Collectif syndical a estimé le taux de suivi, au premier jour de grève, à plus de 65% à travers l'ensemble des établissements éducatifs des trois paliers scolaires.

Le tribunal administratif de Bir Mourad Rais (Alger) avait déclaré «illégal» la grève à laquelle avait appelé le Collectif des syndicats autonomes du secteur de l'éducation dans les trois cycles de l'enseignement. L'appel à la grève a été lancé par plusieurs syndicats autonomes, à savoir: l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF), le Conseil des lycées d'Algérie (CLA), le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), le Syndicat national des travailleurs de l'éduca-



tion (SNTE) et le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste). Les syndicats précités avaient appelé à une grève les 26 et 27 février qui sera suivie de sit-in au niveau des directions de l'éducation des wilayas de Relizane, Blida, Batna et Laghouat.

Pour rappel, la grève avait été «faiblement» suivie, mardi, dans les établissements éducatifs à Alger, avec un taux «mitigé» dans les autres wilayas, avait constaté l'APS. Pour rappel, la ministre de

l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit avait indiqué, la semaine passée, que certaines revendications des syndicats ne relevaient pas des compétences de son département, citant particulièrement la loi sur la retraite, la revalorisation des salaires et la hausse de niveau de vie. «Il faut dire à ce propos que l'essentiel des revendications salariales a été acquis entre 2011 et 2012», a-t-elle rappelé, faisant remarquer, toutefois, l'inexistence, auparavant, de la gestion des carrières.

## GRÈVE DE L'INTERSYNDICALE AUTONOME DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION:

### Taux de suivi disparates dans les wilayas du Sud

La grève à laquelle a appelé l'intersyndicale du secteur de l'éducation a enregistré mercredi, à sa seconde journée, des taux de suivi disparates dans les wilayas du Sud du pays, ont constaté les correspondants de l'APS.

Un taux de suivi de 17,06% dans les trois paliers de l'enseignement a été relevé au niveau de la wilaya d'Ouargla, selon la direction locale de l'éducation qui signale qu'un effectif de 10.295 personnels (pédagogique et administratif) ont travaillé normalement en cette journée contre 1.818 grévistes.

Le secrétaire de l'union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) d'Ouargla, Mohamed Fethi El-Bar, a fait état, pour sa part, d'un taux de suivi de 71% dans les paliers primaire et moyen, tandis que le représentant du syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) d'Ouargla, Abdelatif Rahmani, a avancé un taux de suivi de 64,90% des personnels pédagogiques et administratifs des lycées de la wilaya.



Dans la wilaya de Laghouat, le représentant de l'intersyndicale de l'éducation, Mohamed Aguague, a présenté un taux de suivi de 65%, alors que le chargé de communication à la direction de l'éducation de la wilaya a indiqué que «les cours de déroulent normalement au niveau de tous les établissements scolaires de la wilaya».

Il est à relever que les représentants de l'intersyndicale autonome des wilayas de Médéa, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, Ouargla et Adrar, ont observé un sit-in régional dans la wilaya de Laghouat.

Approché par l'APS, le président du bureau régional de l'UNPEF,

Yahia Chouihat, a indiqué que ce sit-in régional, au deuxième jour de la grève, est organisé pour «exprimer des revendications liées à l'actualisation de la prime de zone Sud, la retraite proportionnelle sans condition d'âge, la mise en place d'un mécanisme d'amélioration du pouvoir d'achat des personnels de l'éducation et la liberté d'exercice du droit syndical, en plus d'autres revendications».

Un taux de suivi de 19,78% a été enregistré, pour les trois paliers scolaires, dans la wilaya de Ghardaïa, selon les données fournies par la direction de l'éducation de la wilaya, alors que le représentant de l'UNPEF de la wilaya, Abderrahmane

Naïmi, a avancé un taux de 56%.

Dans la wilaya d'Adrar, la direction de l'éducation de la wilaya a fait état d'un taux de suivi, au deuxième jour de la grève, de 19%, contre un taux de 72% avancé par le représentant de l'intersyndicale de la wilaya.

Le directeur de l'éducation de la wilaya d'El-Oued, Mohamed Benkeddache, a fait part d'un taux de suivi à l'appel au débrayage de 13,17% des personnels pédagogiques et administratifs, alors que le coordinateur de l'intersyndicale de la wilaya, Dob Zoheir, a évoqué un taux de suivi de 51%.

L'intersyndicale autonome du secteur de l'éducation nationale avait lancé un préavis de grève nationale les 26 et 27 février en cours à travers les wilayas pour appuyer des revendications soulevées au ministère de tutelle.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, avait réitéré le maintien au dialogue pour résoudre les problèmes en suspens, ajoutant que les «portes de dialogue restent ouvertes».

## GRÈVE À L'ÉDUCATION: Un taux de suivi mitigé au deuxième jour dans l'Ouest du pays

Le taux de suivi de la grève de l'éducation, à laquelle a appelé l'intersyndicale du secteur, est mitigé dans l'Ouest du pays au deuxième jour de ce débrayage, ont relevé mercredi les sources des correspondants de l'APS.

A Oran, le taux de suivi de la grève, estimé mardi à quelque 70% par les grévistes, a connu, selon la coordination d'Oran du Conseil des enseignants des lycées d'Algérie (CELA), un léger mieux passant à près de 80%, alors que la cellule de communication de la direction de l'éducation parle de taux «très faible».

Dans les autres wilayas de l'Ouest, des chiffres contradictoires ont été donnés par l'administration du secteur et les grévistes concernant les taux de suivi de ce débrayage de deux jours, alors que tous les regards étaient dirigés vers le rassemblement régional organisé devant la direction de l'éducation de Relizane.

Selon plusieurs syndicats, les responsables et de nombreux adhérents des différents syndicats ont fait le déplacement à Relizane pour prendre part au sit-in régional, qui a débuté dans la matinée vers 10 heures.

A Saïda et Nâama, les directions de l'éducation ont annoncé des taux de suivi ne dépassant guère les 12%, alors que l'intersyndicale place la barre plus haut, à savoir un taux de suivi de plus de 50% en moyenne.

A Saïda, la direction de l'éducation a estimé le taux de suivi à 11,50%, alors que celle de Nâama à 11,69%.

A Tissemsilt, alors que les différents syndicats avancent un taux de suivi de la grève de plus de 58%, la direction de l'éducation de cette wilaya parle d'un taux ne dépassant guère 6,4%.

Pour rappel, les revendications prônées par l'intersyndicale comprenant six syndicats autonomes portent sur plusieurs points, à savoir la question des salaires et du pouvoir d'achat, le dossier de la retraite, la révision du statut particulier, le logement et la prime du sud, le dossier de la réforme éducative et la question des libertés syndicales, ainsi que l'application du décret présidentiel 266/14 du 28 septembre 2014 relatif à la revalorisation des diplômés (DEUA et licence) dans l'enseignement primaire.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit avait indiqué la semaine passée que certaines revendications des syndicats ne relevaient pas des compétences de son département, citant particulièrement la loi sur la retraite, la revalorisation des salaires et le pouvoir d'achat.

## La justice déclare "illégal" la grève du Collectif des syndicats autonomes

Le tribunal administratif de Bir Mourad Rais (Alger) a déclaré «illégal» la grève à laquelle a appelé le Collectif des syndicats autonomes du secteur de l'éducation dans les trois cycles de l'enseignement.

La décision du tribunal confirme "l'illégalité de la grève annoncée en vertu du préavis de grève daté du 18 février 2019 sous les n° 01 et 02/2019, portant appel à une grève nationale les 26 et 27 février".

Les syndicats autonomes à savoir l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la Formation (SATEF), le Conseil des lycées d'Algérie (CLA), le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) et le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste), ont appelé, mardi, à une grève qui sera suivie mercredi de sit-in devant les directions de l'éducation de Relizane, Blida, Batna et Laghouat.

La grève a été «faiblement» suivie dans les établissements éducatifs des trois cycles de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire) à Alger, alors que le taux de suivi dans les autres wilayas était «mitigé», a constaté l'APS.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, avait affirmé, la semaine dernière, que certaines revendications des syndicats ne relèvent pas des prérogatives de son département ministériel, rappelant la loi sur la retraite, l'augmentation des salaires et l'amélioration du niveau de vie.

Concernant la revendication relative aux salaires entre 2011 et 2012, la ministre a déclaré que cette question avait été satisfaite, soulignant l'absence de gestion antérieure des carrières professionnelles.

## ALGÉRIE-DANEMARK : Djellab: Appel à développer la coopération bilatérale dans le domaine des infrastructures et des services logistiques



Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a affirmé, mardi à Alger, que l'Algérie a réalisé de grands acquis dans le domaine des infrastructures logistiques, appelant les opérateurs danois à tirer profit des opportunités de coopération et de partenariat disponibles en Algérie, dans ce domaine qui connaît actuellement une dynamique croissance d'année en année.

«L'Algérie connaît une grande évolution dans le domaine des infrastructures et une diversification industrielle remarquable, particulièrement dans le domaine des industries alimentaires, la plasturgie et de l'électronique», a précisé M. Djellab lors d'un forum d'affaires algéro-danois, organisé par la Chambre Algérienne du Commerce et d'Industrie (CACI).

Il a, à ce titre, appelé les opérateurs danois à développer la coopération dans le domaine des infrastructures et des services logistiques.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de la coopération et du partenariat dans le secteur de la logistique, étant un outil essentiel et un maillon décisif, à même d'impulser les exportations. L'Algérie, poursuit M. Djellab, réitère sa forte volonté de soutenir la coopération avec le Danemark, en vue de la concrétisation d'un partenariat économique et commercial mutuellement bénéfique, et ce, dans plusieurs domaines, a-t-il dit avant de relever que l'Algérie euvrait à ce qu'elle s'érige en portail d'accès aux marchés d'Afrique, ce qui exige du pays, l'élargissement de ses plateformes logistiques. Le climat de l'investissement en Algérie assure toutes les facilités, en vue d'asseoir une coopération bilatérale diversifiée et durable entre les deux pays, a-t-il enchaîné.

L'ambassadrice du Danemark en Algérie, Mme Julie Elisabeth Pruzan-Jigensen, a indiqué, pour sa part, que le travail se poursuivait avec l'Algérie, en vue de donner une forte impulsion aux relations bilatérales dans de nombreux domaines commerciaux et économiques.

L'organisation de tels forums économiques permet, sans doute, d'identifier les atouts et potentiels dont recèlent les deux pays, en vue d'examiner les opportunités de partenariat dans différents domaines, a précisé Mme Pruzan-Jigensen.

Par ailleurs, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya de Tipasa, Djellal Serdani Maamar, a affirmé que l'Algérie ne ménagera aucun effort, notamment en ce qui a trait aux facilitations accordées aux investisseurs étrangers, faisant remarquer à cet égard, que la stabilité dont jouit l'Algérie demeure un puissant levier à même d'attirer les investisseurs de différents pays.

Le même responsable a expliqué que le Danemark est considéré comme un partenaire privilégié pour l'Algérie, de par sa volonté exprimée à maintes reprises, en matière d'examen des opportunités de coopération et de partenariat avec l'Algérie, notamment dans les secteurs disposant de potentialités de complémentarité économique.

Rehaussé par la présence de représentants d'entreprises danoises actives en Algérie, dans plusieurs domaines, tels que l'industrie pharmaceutique, l'industrie alimentaire et le transport maritime, ce forum algéro-danois a été une occasion pour ces acteurs économiques danois de discuter, avec leurs homologues algériens, des possibilités de renforcement du partenariat et de la coopération dans de nouveaux secteurs économiques.

## ALGÉRIE - MAURITANIE: Yousfi examine avec le président de la chambre de commerce de Mauritanie le renforcement de la coopération économique

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, a reçu hier à Alger, une délégation de la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Mauritanie conduite par son président, Ahmed Baba Ould Eleye, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération économiques, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Yousfi a souligné la volonté de l'Algérie d'intensifier la coopération et les échanges économiques avec la Mauritanie, se félicitant du développement des relations économiques et commerciale entre les deux pays ces derniers temps.

Evoquant les filières industrielles qui connaissent un développement en production, à l'instar des matériaux de construction, la sidérurgie, l'électronique et le textile, le ministre a rappelé les efforts du gouvernement pour l'encouragement et la promotion de l'exportation dans ces filières, et ce, dans le cadre des priorités de diversification de l'économie nationale.

Il a également mis en exergue les efforts du gouvernement dans l'accompagnement des opérateurs économiques pour garantir des produits industriels de qualité à des prix concurrentiels avec le respect des engagements pris.

Pour sa part, le président de la chambre de commerce de Mauritanie a salué le niveau de coopération économique entre l'Algérie et son pays mettant en avant les axes essentiels pour faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays, notamment



l'aspect administratif et bancaire ainsi que les infrastructures.

Dans ce sillage, la délégation mauritanienne a exprimé sa volonté d'établir un partenariat économique «permanent» et «constant» avec l'Algérie à même de permettre graduellement la réalisation de sociétés industrielles de production, notamment dans les domaines de l'électronique et la céramique.

Cette rencontre intervient en

margin du forum d'affaires Algérie-Mauritanie, organisé dimanche dernier dans le cadre de la coopération entre la Chambre algérienne du commerce, de l'industrie et la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Mauritanie.

Ce forum a vu la participation d'une délégation importante, d'hommes d'affaires mauritaniens et des opérateurs économiques des secteurs public et privé.

## Accord entre Sonelgaz et un groupe mauritanien pour des projets communs

Un protocole d'accord entre Sonelgaz et le groupe mauritanien HB a été signé mercredi à Alger pour la réalisation conjointe de projets énergétiques et la commercialisation d'équipements électriques algériens en Mauritanie et d'autres pays africains.

Ce document a été paraphé par le P-dg du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab, et celui de HB, Hamadi Bouchraya.

A travers ce protocole d'accord, les deux groupes algérien et mauritanien confirment leur intention de réaliser un partenariat durable permettant à leurs filiales de prendre en charge, conjointement, sous forme de groupements ou de sous-traitance, des ouvrages de transport et de distribution d'électricité et du gaz en Mauritanie et dans d'autres pays d'Afrique.

Il permettra aussi aux filiales du groupe Sonelgaz, qui activent dans la production industrielle, d'exporter leurs produits (équipements et matériels) vers la Mauritanie et d'autres pays du continent, selon les explications données lors de la cérémonie de signature.

Le groupe Sonelgaz comprend, entre autres, trois (3) filiales de fabrication d'équipements et cinq



(5) autres dédiées aux travaux.

Le partenariat envisagé consiste en l'implantation du groupe Sonelgaz en Mauritanie à travers la création de plusieurs groupements d'entreprises avec les sociétés relevant du groupe mauritanien HB.

Ces groupements de droit mauritanien assureront aussi le transfert de savoir-faire de Sonelgaz (formation, encadrement...).

L'accord prévoit également d'assurer un stock minimum de sécurité des produits fabriqués par les filiales de Sonelgaz pour satisfaire la demande d'approvisionnement immédiat des clients futurs dans le cadre des exportations.

Selon M. Arkab, le groupe Sonelgaz va offrir à la Mauritanie, dont le réseau électrique et gazier

est actuellement en pleine expansion, «une qualité supérieure et des prix compétitifs pour ses produits (câbles, accessoires, moteurs, pylônes...) et les projets réalisés en commun».

«Notre objectif est d'ouvrir des perspectives de partenariat à long terme, qui peuvent aller au-delà des frontières mauritaniennes en commençant par le Mali et le Sénégal», a indiqué le même responsable.

Ce partenariat s'étendra également à l'étude, l'engineering, la gestion et l'exploitation des projets, a-t-il précisé.

Pour sa part, le P-dg de HB a considéré qu'il s'agit d'un accord avec un partenaire (Sonelgaz) «solide» et un «allié» capable d'accompagner ce groupe mauritanien dans des projets de développement en Mauritanie et dans d'au-

tres pays en Afrique.

«Nous avons opté pour Sonelgaz parce que nous ne voulons pas d'opérateurs étrangers qui viennent vendre ou construire puis partir, mais plutôt des partenaires véritables qui nous transmettent leur expertise et savoir-faire», a soutenu M. Bouchraya.

Il a appelé, par ailleurs, à réunir toutes les conditions nécessaires pour la réussite de ce partenariat notamment en matière de procédures administratives et bancaires.

Présent à cette cérémonie, le président de la Chambre mauritanienne de commerce et d'industrie, Ahmed Baba El Aya, a souligné que la signature de ce document s'inscrit dans le cadre de la relance des relations économiques algéro-mauritaniennes, qui connaissent depuis 2018 un dynamisme inédit.

«Nous voulons construire un partenariat fort avec un opérateur de renommée comme Sonelgaz qui fabrique une grande partie des intrants qu'il utilise dans ses projets», a-t-il avancé.

Le groupe HB est un opérateur leader sur le marché mauritanien dans divers domaines notamment l'électricité industrielle, les travaux publics, la logistique et le transit.

## ALGÉRIE - NIGER:

## Le ministre nigérien des Affaires étrangères «totalement satisfait» de ses entretiens avec son homologue algérien

Le ministre nigérien des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'extérieur, Kalla Ankourao s'est dit, mardi à Alger, «totalement satisfait» de son entretien avec son homologue algérien, Abdelkader Messahel, relevant une «convergence de vues» sur toutes les questions examinées. «Nous sommes totalement satisfaits de ces entretiens», a-t-il déclaré à la presse à l'issue d'une rencontre avec le chef de la diplomatie algérienne.

Selon le ministre nigérien des Affaires étrangères, la rencontre a été l'occasion de faire «une évaluation de l'état des relations bilatérales» entre l'Algérie et le Niger, relevant que ces relations de longue date «ne souffrent d'aucune zone d'ombre» et qu'elles sont «renforcées chaque jour davantage» dans l'intérêt des deux pays.

Il a souligné, à ce titre, la nécessité d'élargir les domaines de coopération, plaçant pour la promotion des échanges commerciaux qui participeront, a-t-il dit, «au développement des régions de part et d'autre des frontières».

Il a mis l'accent, en outre, sur l'importance de dégager de nouvelles perspectives pour donner une nouvelle impulsion à la coopération économique, se félicitant de l'achèvement prochain de la route transsaharienne qui reliera Alger à Lagos (Nigeria) en passant par Niamey.

La visite officielle qu'effectue le ministre nigérien en Algérie, à l'invitation de son homologue algérien, Abdelkader Messahel, a été également l'occasion d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les défis auxquels est confrontée la région, a affirmé le ministre nigérien qui a cité, à ce propos, la coopération sur le plan sécuritaire, la lutte contre le terrorisme et le phénomène de la migration clandestine.

«Nous avons constaté une



convergence de vues sur tous les sujets que nous avons abordés», a-t-il soutenu, assurant que l'Algérie et le Niger ont «des approches communes» pour lutter contre le terrorisme et restent «engagés» dans ce combat.

Le ministre nigérien Kalla Ankourao a rappelé, dans ce contexte, que l'Algérie et le Niger se retrouvent régulièrement lors des réunions des pays voisins de la Libye, des pays du Sahel et dans le cadre de l'Union africaine (UA) pour échanger les vues sur tous les problèmes de la région sahélo-saharienne et principalement sur les problèmes d'ordre sécuritaire.

D'autres réunions entre les deux

pays pourraient être programmées prochainement, selon le ministre nigérien qui a affirmé que les consultations se poursuivront pour fixer la date de la tenue de la deuxième session de la haute commission mixte présidée par les Premiers ministres des deux pays.

Le ministre nigérien des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'extérieur, Kalla Ankourao est arrivé mardi matin à Alger pour une visite officielle de deux jours.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération, d'amitié et de bon voisinage entre l'Algérie et le Niger.

## Nécessaire coordination entre les 2 pays pour faire face aux défis que rencontre la région

Le ministre des Affaires étrangères, a relevé, mardi à Alger, l'importance d'une «coordination totale» entre l'Algérie et le Niger afin de «relever des défis» auxquels est confrontée la région, notamment la migration clandestine et le terrorisme. Dans une déclaration à la presse au terme d'une rencontre avec le ministre nigérien des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'extérieur, Kalla Ankourao, M. Messahel a affirmé que ces entretiens ont permis d'évoquer «les défis auxquels fait face la région à l'instar de la migration clandestine et du terrorisme». «Ces questions constituent des défis aussi bien pour l'Algérie que pour l'Etat nigérien, d'où l'impératif d'une coordination totale entre nous afin de les affronter», a souligné le chef de la diplomatie algérienne.

Mettant en avant

«l'impérative coopération entre les deux pays», le ministre des Affaires étrangères a affirmé que les entretiens avec son homologue nigérien avaient permis de procéder à «une évaluation complète et exhaustive» de cette coopération, et ce partant des résultats de la précédente session de la Haute commission mixte organisée en 2017, et des étapes qui se sont succédées notamment en matière de renforcement de l'arsenal juridique de la coopération bilatérale.

À ce propos, il a relevé la volonté qui anime les deux pays à de hauts niveaux pour «conférer à cette relation un caractère stratégique et fraternel», saluant, par la même occasion, la coopération existante dans le domaine de la sécurité. Il a ajouté, dans ce sens, que la rencontre a également été une occasion pour évoquer les infrastructures, se félicitant, de l'achèvement prochain de la transsa-

harienne qui reliera Alger à Lagos (Nigeria) en passant par Niamey (Niger), a-t-il poursuivi. Le Niger bénéficiera également du satellite algérien à des fins commerciales ainsi que des bourses d'études pour les étudiants, a indiqué le ministre, faisant état de 300 étudiants nigériens qui suivent leurs études dans les universités algériennes. L'Algérie et le Niger entretiennent une concertation permanente, notamment en ce qui concerne les conflits de la région, tant en Libye qu'au Mali, a souligné le ministre des Affaires étrangères. Il a rappelé, dans ce sillage, la Commission des pays voisins de la Libye qui se réunit d'une façon régulière, un cadre qui permet, a-t-il dit, d'échanger les vues» en vue d'accompagner les Libyens à résoudre leurs problèmes. Abordant la situation au Mali, le ministre s'est dit optimiste quant à l'entrée en vigueur des accords

conclus après le processus d'Alger. Pour rappel, le ministre nigérien des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'extérieur, Kalla Ankourao a entamé, mardi matin à Alger, une visite officielle de deux jours, à l'invitation de son homologue algérien. Au cours de cette visite qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération, d'amitié et de bon voisinage entre l'Algérie et le Niger, les deux parties procéderont à «une évaluation de l'état des relations bilatérales» et «dégager de nouvelles perspectives de partenariat entre les deux pays».

Cette visite permettra également aux deux ministres d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les défis auxquels est confrontée la région, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## ALGÉRIE - FRANCE:

## Salon international de l'agriculture de Paris: Des opérateurs algériens explorent le marché extérieur

La trentaine d'opérateurs économiques algériens du secteur de l'agroalimentaire, présents au Salon international de l'agriculture de Paris, ne manquent pas d'exprimer leur volonté d'accéder aux différents marchés internationaux exhibant à l'occasion de produits de haute qualité.

«Ce salon est une occasion pour nos opérateurs économiques pour montrer la diversité et la qualité de nos produits, se mettre en liaison avec des opérateurs du marché international et s'informer des innovations dans les secteurs agricole et agroalimentaire», a expliqué à l'APS le chef de la délégation algérienne et secrétaire général du ministère du Commerce, Cherif Omari, soutenant que les autorités du pays veulent «assurer la qualité de la représentation» de l'Algérie dans ce genre de salon professionnel.

Il est vrai que la participation de l'Algérie à ce salon, qui attire chaque année près de 700.000 visiteurs français et internationaux, professionnels et grand public, pour découvrir la richesse du monde agricole, était timide dans les précédentes éditions (2017 et 2018), après 25 ans d'absence, en dépit des efforts de Makhlof Chahal, membre de la communauté algérienne organisateur de salons et de foires, qui tentait tant bien que mal à faire venir des opérateurs algériens.

Mais cette année, le stand Algérie est bien agencé avec un espace de 350 m2 et la participation des opérateurs est bien étoffée par la présence des responsables de l'Algex (Agence nationale de promotion du commerce extérieur), de la Safex (Société algérienne des foires et expositions), qui prend en charge la participation des opérateurs à hauteur de 80 %, et de Chambre nationale de l'agriculture (CNA). Mercredi, les visiteurs, qui se sont déplacés au salon dans une journée parisienne ensoleillée, ont découvert les produits algériens qui tirent leur force qualitative du soleil et du climat du plus grand pays d'Afrique situé à deux heures de vol du continent européen. De la belle tomate, des variétés de pommes de terre, du poivron, piment, olives, figues, en passant par les dattes, les raisins, la mandarine et l'orange, les visiteurs ont pu constater que ces produits déclassement aisément ceux qui sont vendus aux marchés européens.

«L'Algérie dispose de produits de contre-saison qui peuvent facilement pénétrer les marchés internationaux», se vante le SG du ministère du Commerce. Reste, cependant, tout le travail en appoint et en soutien à ces produits, comme la labellisation, la certification et la logistique. Pour cela, a expliqué Cherif Omari, la dynamique est installée et un certain nombre d'opérations «sont menées dans ce sens», comme la mise sur pied d'un réseau de laboratoires (une cinquantaine) pour les équiper pour devenir des laboratoires de certification. La feuille de route pour la mise en place d'une chaîne d'exportations, approuvée par le gouvernement, prévoit également l'ouverture du fret aérien (cargo) au secteur privé, a-t-il ajouté.

### Des produits engorgés de soleil à la conquête des marchés européens

Les responsables de la CNA ont saisi cette opportunité pour entamer des discussions avec les responsables de Rungis afin d'examiner avec eux les possibilités d'écoulement des produits algériens en France et dans d'autres pays européens. Comme des pourparlers ont été engagés avec l'Union nationale de l'apiculture française et la Fédération nationale du réseau du développement apicole (ADA-France). Le miel algérien, rappelle-t-on, est connu par la richesse de ses variétés en raison de la diversité de la flore. Par ailleurs, le pavillon Algérie a organisé mercredi après-midi une journée spéciale qui a été inaugurée par l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Messouda, qui était accompagné de la députée Fadila Khattabi, présidente du groupe d'amitié France-Algérie, et du député Didier Martin, vice-président du groupe et membre de la commission des affaires économiques à l'Assemblée française. Fadila Khattabi, qui s'est dite «très heureuse» de visiter le pavillon Algérie, a souligné à la presse que «nous constatons que l'Algérie est décidée de faire valoir ses produits». «Ce sont de très bons produits gorgés de soleil, des produits de qualité. J'ai un très beau regard, un regard positif, d'autant plus qu'il y en France une attente», a-t-elle ajouté, appelant à un travail «intelligent» entre la France et l'Algérie.

Pour sa part, l'ambassadeur d'Algérie a affirmé que l'Algérie «démontre toutes les potentialités de sa richesse et nous pouvons, dans le cadre du partenariat algéro-français, travailler davantage afin de faire découvrir nos produits qui sont bio, naturels et qui peuvent ajouter de la richesse à la belle coopération qui existe entre les deux pays». Depuis un demi-siècle, le Salon international de l'agriculture de Paris rassemble chaque année tous les acteurs du monde agricole.

Il est l'événement agricole de référence, non seulement en France mais aussi à l'étranger.

Le salon est organisé autour des univers : l'élevage et ses filières, les produits des régions de France, d'Outre-Mer et du monde, les cultures et filières végétales, le jardin et les potagers, les services et métiers de l'agriculture.

## OUARGLA:

## La remontée des eaux à l'origine de dégâts au niveau des périmètres agricoles d'Aouinet-Moussa

Les périmètres agricoles de la région d'Aouinet-Moussa, daïra de Sidi-Khouiled (20 km d'Ouargla), ont subi des dégâts engendrés par le phénomène de remontée des eaux, a-t-on appris mercredi auprès de la Chambre de l'Agriculture (CA) de la wilaya d'Ouargla.

Ce phénomène, caractérisé d'une par une remontée d'eaux de forte teneur en salinité, a affecté sévèrement plus de 1.000 palmiers de ces périmètres agricoles, s'étendant sur 3.000 ha, a signalé le président de la CA, avant d'avertir que plus de 40.000 autres palmiers sont menacés par le phénomène et présentent déjà une baisse de la production dattière et le dessèchement des palmiers.

M. Choukri Bouziane a expliqué que le phénomène, qui s'est accru l'année dernière, constitue un danger sur ce pôle agricole, pourvoyeur de la région d'Ouargla en divers produits agricoles (fruits et légumes).

Il a, pour cela, appelé à intervenir en urgence pour remédier à la situation et résoudre ce phénomène ravageur pour les cultures et les différentes espèces d'arboriculture fruitière, la phéniculture notamment.

Les services de la direction des Ressources en eau (DRE) ont, leur côté, fait part de l'organisation de nombreuses visites de terrain au niveau des périmètres concernés pour constater l'ampleur du phénomène au niveau cette région située en zone de dépression et de trouver les solutions appropriées, a indiqué Chaâchoua Belkhiria, chef de service de l'Irrigation agricole à la DRE.

Dans ce cadre, les autorités locales ont été sollicitées pour effectuer une étude susceptible de prendre en charge ce phénomène et de drainer ces eaux en surplus vers l'exutoire de Sebkheth Sefioune, a fait savoir le responsable.

## TÉBESSA:

## Saisie de 239 t de produits alimentaires non conforme à la réglementation en 2018

Les brigades de la répression de la fraude de la direction du commerce de la wilaya de Tébéssa ont saisi une quantité de 239 tonnes de produits alimentaires et industriels en 2018, non conforme à la réglementation en vigueur, a indiqué mardi la responsable de la mission de contrôle de la fraude, Naima Belmaki. La même responsable a précisé à l'APS que cette quantité a été saisie au cours de 695 interventions lors des contrôles et inspections effectués sur terrain dans les marchés de gros et de détail, soulignant que la valeur des saisies a dépassé 12,9 millions DA.

Elle a ajouté que 216 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation humaine saisies ont été détruites, tandis que 23 tonnes de produits industriels non conforme aux normes de sécurité applicables ont été transférées à d'autres utilisations. S'agissant du contrôle des pratiques commerciales, la direction du commerce de Tébéssa a réalisé au cours de la même période 11.611 interventions, où 3.165 PV d'infractions ont été libellés, dont 2.490 ont été transférés aux autorités judiciaires, a fait savoir la même source.

Les infractions recensées dans les domaines de la répression de la fraude et du contrôle des pratiques commerciales étaient liées au non-respect des conditions de conservation, défaut de facturation, vente de produits alimentaires périmés, de produits prohibés, non affichage des prix et entrave du travail des agents de contrôle, a-t-on détaillé.

Aussi, pas mois de 503 propositions à la ferme-ture administrative des commerces ont été formulées au cours de l'année 2018 pour notamment, changement d'activité et non-renouvellement du registre du commerce, a-t-on souligné indiquant que 460 propositions ont été retenues.

## GHARDAIA:

## Un salon de la production locale et les produits du terroir les 2 et 3 mars

Un salon dédié à la production locale et les produits du terroir se tiendra au palais des expositions de Ghardaïa les 2 et 3 mars prochain sous le thème «Ghardaïa: exportation», a-t-on appris auprès des organisateurs.

Initié par la Chambre du commerce et de l'industrie du M'zab (CCI-M), en collaboration avec la direction du Commerce de la wilaya, cette manifestation ambitionne d'accompagner, de renforcer et de consolider la dynamique de développement que connaissent les entreprises locales, selon le directeur de la CCI-M, Mustapha Nedjar.

Elle vise en premier lieu à inciter les gérants d'entreprises ainsi que les professionnels des secteurs de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture de la wilaya à se lancer dans l'exportation ou d'en faire une activité régulière, en vue de réduire le déséquilibre entre l'import et l'export, a-t-il précisé.

Ce rendez-vous permettra également aux entreprises locales d'identifier leur potentiel à l'export, d'améliorer leurs performances et de faciliter l'accès de leurs produits manufacturiers et agricoles aux marchés étrangers, a ajouté M.Nedjar.

Dans l'optique de renforcer la



dynamique des entreprises locales ayant exporté durant l'année écoulée plus de 293 tonnes de produits manufacturiers et agricoles d'une valeur de 82,3 millions DA, le salon, qui verra la participation d'une brochette d'exposants des différentes localités de la

wilaya, se propose de créer une synergie entre les opérateurs économiques de la région en vue de valoriser la production et les produits locaux et faciliter les modalités d'exportation vers les marchés étrangers, estiment ses initiateurs.

## KHENCHELA:

## Renforcement courant 2019 du secteur de la formation professionnelle par de nouveaux équipements pédagogiques

Au total quatre centres de formation professionnelle de la wilaya de Khenchela seront dotés, courant 2019, de nouveaux équipements pédagogiques, a indiqué mardi le directeur local du secteur, Abdelaziz Kadri.

Selon ce responsable, ces nouveaux moyens pédagogiques seront dès le mois de mars prochain mis à la disposition du centre de formation professionnelle «El Moudjahid Ferdj Mohamedi Ben Brahim» de la commune de Bouhmama, en «attendant de renforcer les centres de formation des communes de Tamza et de Remila, d'équipements similaires».

M. Kadri a souligné réception des travaux de réalisation d'un institut national spécialisé de formation professionnelle au chef-lieu de wilaya et dont le taux d'avancement a atteint les 70%, affirmant que cet établissement sera mis en service à «la rentrée de septembre 2020».

Il a par ailleurs révélé que la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Khenchela a fait de la concrétisation des conventions conclues avec les différents partenaires, pour l'intégration professionnelle des jeunes diplômés du secteur, «un axe de travail prioritaire pour le

présent semestre». Le directeur du secteur a affirmé dans ce cadre que le Centre d'excellence aux métiers de l'agriculture et d'industrie agroalimentaire de la commune Kais vient de créer un atelier de travail dans la région sud de la wilaya, sous la houlette du groupe Cosider, détenteur d'un projet d'investissement agricole dans cette région.

Cet atelier va permettre aux apprenants de ce centre d'effectuer des stages et des visites de travail au périmètre «Djellib» dans la région de Boudekhan, alors que les employés du groupe Cosider vont quant à eux pouvoir bénéficier

des formations dispensées par les multiples établissements du secteur, a-t-il ajouté. M. Kadri a également relevé que la rentrée de la session de février a enregistré l'ouverture de nouvelles spécialités venues en réponse aux besoins du marché de l'emploi, notamment dans le domaine du développement durable et l'exploitation de l'énergie solaire.

Il est à noter que lors de cette rentrée de février, plus de 4000 nouveaux stagiaires ont rejoint les bancs de la formation professionnelle de la wilaya de Khenchela qui compte 15 centres et deux instituts nationaux spécialisés.

## BATNA:

## Réception prochaine du projet de la dorsale internet reliant Khenchela

Le projet de la dorsale internet reliant, sur une distance de 44 km la wilaya de Khenchela à Batna dans le cadre du backbone national de transmission en NG-DWDM, sera réceptionné «au cours du premier semestre 2019», a-t-on appris mardi du directeur de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom (AT) de Khenchela, Chemseddine Boubiche.

Lors d'un point de presse consacré à la présentation du bilan des réalisations du secteur de l'année 2018, ce responsable a affirmé que la dorsale internet reliant ces deux wilayas va permettre d'assurer un meilleur service aux clients à travers la sécurisation du réseau et l'augmentation du débit internet.

Il a souligné que deux autres projets similaires sont en cours de réalisation pour relier les wilayas de Khenchela et de Tébéssa sur une distance de 35 km



et la wilaya de Khenchela à la daïra d'Ain Beïda (wilaya d'Oum El Bouaghi) sur une distance de 34,8 km.

Évoquant le raccordement des cités et groupements d'habitations aux réseaux téléphonique et internet, M. Boubiche fait état de la pose de 140 km de fibre optique au cours de l'année 2018 portant la longueur totale de ce

réseau dans la wilaya de Khenchela à 712 km. Ce responsable a également révélé qu'à la faveur de ces opérations, AT compte actuellement près de 37.000 abonnés au téléphone et près de 27.165 abonnés à l'internet Adsl ainsi que 16.765 abonnées à la 4G LTE.

Il a ajouté que sur un total de 139 projets réalisés durant l'année 2018, pas moins de 39 ont été confiés à des petites et moyennes entreprises créées dans le cadre des différents dispositifs d'aide à l'emploi. Concernant les projets prévus pour l'année 2019, M. Boubiche a révélé que AT ambitionne de raccorder plus de 6.557 foyers aux réseaux téléphonique et internet via le FTTH pour un débit pouvant atteindre les 100 Mégabits/s, et ce à travers la concrétisation de 12 projets au nouveau pôle urbain de la route d'El Aizur et dans les communes de Kais et Babar.

APS

## ENVIRONNEMENT: Lancement d'une enquête d'évaluation des déchets hospitaliers

L'Agence nationale des déchets (AND) a lancé récemment une enquête nationale d'évaluation des déchets hospitaliers en vue d'adopter une gestion permettant de réduire au maximum leur impact écologique, a indiqué à l'APS son directeur général, Karim Ouamane.

«L'enquête que nous sommes en train de réaliser pour le compte du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de gestion des déchets à l'horizon 2035 qui englobe, outre les déchets ménagers et industriels, les déchets d'activité de soins (DAS)», explique M. Ouamane.

L'étude en cours est menée auprès des établissements sanitaires, des cabinets dentaires et médicaux ainsi que des laboratoires d'analyses afin de récolter des données quantifiées sur les DAS et leur mode de gestion.

«Nous avons déjà travaillé sur un certain nombre de wilayas.

Je citerai, à titre d'exemple, Chlef qui compte 882 structures sanitaires publiques et privées», fait-il savoir, en précisant que le travail mené a permis d'estimer la production des DAS dans cette ville à 281 tonnes/an, dont 20,61 tonnes de déchets anatomiques, 75 tonnes de déchets à risque infectieux et 29,61 tonnes de déchets toxiques, alors que le reste, le plus grand en quantité et en volume, constitue la fraction assimilable aux déchets ménagers.

Par ailleurs, l'enquête dans cette wilaya a permis de constater que les prestataires de collecte des DAS couvrent plus de 80% des flux générés par les structures sanitaires des secteurs diffus et non diffus de la wilaya.

«Il s'agit d'un indicateur de taille qui a permis à l'AND de confirmer que ces déchets, du moins au niveau des wilayas jusque-là enquêtées, ne sont en aucun cas évacués vers les décharges brutes», selon lui.

Quant à l'intérêt d'une telle enquête, le même responsable relève que l'activité sanitaire génère des déchets porteurs d'une contamination bactériologique, virale et chimique avérée et qu'une gestion pérenne de ces déchets suppose une quantification des données pour permettre une planification, et ce, pour une meilleure gestion et une mobilisation des différents acteurs concernés.

«Les chiffres émanant d'institutions fiables permettront, en effet, de faire une évaluation sur la gestion des déchets hospitaliers en comparant les quantités générées par rapport aux capacités de collecte et de traitement existantes.

D'où l'intérêt de cette enquête», argue-t-il. Sur le plan juridique, le directeur général de l'AND rappelle l'existence, depuis 2001, d'une loi sur la gestion des déchets prohibant la pratique de déversement de déchets d'activités de soins dans des décharges. Il considère qu'une gestion réglementée suppose une col-



lecte et un traitement spécifiques dans des conditions adaptées permettant d'éviter tout contact de ces déchets avec les êtres vivants et l'environnement.

«Ces mêmes dispositions réglementaires ont instauré des mécanismes de contrôle et de suivi des activités liées à la gestion des déchets sanitaires», selon lui, en considérant que leur transport et leur traitement doivent se faire par des collecteurs et des installations agréées au cas où le générateur de ces déchets ne dispose pas d'outil de traitement au niveau de sa structure.

### Urgence d'un plan de gestion des déchets sanitaires

La loi de 2011 classe les déchets générés par les activités médicales et paramédicales, appelés déchets d'activités de soins (DAS), dans la catégorie des déchets spéciaux dangereux.

Par ailleurs, il existe un décret exécutif de 2003 qui classe les DAS en trois catégories: Les déchets anatomiques issus des blocs opératoires et des salles d'accouchement, les déchets infectieux susceptibles d'affecter la santé humaine (appelés déchets d'activités de soins à haut risque infectieux), les déchets toxiques constitués par les résidus et produits périmés des produits pharmaceutiques, chimiques et de laboratoire, et les déchets contenant de fortes concentrations en métaux lourds tels les radios, les acides, les huiles usagées et les solvants.

Quant à une possibilité de recycler ces déchets, le DG de l'AND affirme que cela n'est nullement recommandé vu leur composition «hautement toxique».

Pour lui, la seule voie de valorisation possible reste la récupération de l'énergie au cas où ces déchets sont incinérés.

Concernant les déchets d'origine humaine (pièces anatomiques de l'activité chirurgicale, sang, urine),

leur prise en charge est fixée par un arrêté interministériel (ministères chargés de l'Environnement, de la Santé et des Affaires Religieuses) datant de 2011 en vertu duquel le mode de traitement préconisé est l'enterrement après désinfection.

«Ces déchets sont collectés et stockés, avant traitement, dans des contenants de couleur verte», explique M. Ouamane, en précisant, toutefois, que pour le placenta, le mode de traitement par incinération est préconisé.

En somme, le premier responsable de l'Agence de gestion des déchets insiste sur l'urgence d'un plan de gestion des déchets sanitaires. «Un plan de gestion en interne constitue la première démarche à faire», recommande-t-il, soulignant que cela doit passer par une phase de diagnostic pour constater les quantités et les qualités produites.

En deuxième phase, la structure sanitaire devrait faire un choix stratégique pour opter soit pour une gestion en interne ou par délégation de service à un professionnel, préconise le même responsable. Mais quelle que soit la forme de gestion, les règles de base sont le tri des déchets, le stockage, la collecte, le transport et l'évacuation vers une filière de traitement adaptée à chaque typologie.

L'évacuation de ces déchets doit se faire par un opérateur de collecte et de transport agréé par le ministère de l'Environnement.

Cette gestion réglementée et transparente permet, selon lui, de disposer de la traçabilité nécessaire afin d'identifier les éventuelles pratiques douteuses et illicites dans la gestion des déchets d'activités de soins.

Par ailleurs, il insiste sur la formation des ressources humaines en la matière: «La dangerosité et la complexité des déchets d'activités de soins fait que leur prise en charge requiert un personnel qualifié et formé en conséquence».

Des dizaines d'habitants de la mechta Kebaba-1, dans la commune de Télégma, Sud de la wilaya de Mila, ont bloqué mardi la route Telegema/Lemchira pour réclamer le raccordement de leur village au réseau de gaz naturel et le service de transport scolaire pour leurs enfants.

Les habitants de cette agglomération de près de 100 foyers sont, ce mardi, à leur troisième jour de manifestation pour réclamer l'amélioration de leurs conditions de vie, a indiqué le représentant des protestataires, Lotfi Sahab. «Les habitants de cette localité

attendent des autorités locales à ce qu'elles les raccordent au réseau de gaz naturel qui passe à quelques dizaines de mètres de leur village et de réserver un bus pour le transport de leurs enfants scolarisés qui, faute d'abri bus, doivent attendre le transport de ramassage scolaire, sous la pluie et le froid, qui vient des autres localités», a-t-il indiqué, avant de relever que l'école la plus proche est distante de 2 km de la mechta. L'APS n'a pu joindre les services de la commune de Telegema pour obtenir leur avis sur ce mouvement de protestation.

## TISSEMSILT: Saisie de 595 grammes de kif traité et 443 comprimés de psychotropes à Theniet El Had



ABED MEGHIT

Poursuivant leur lutte contre les pourvoyeurs et autres consommateurs de ce poison que constitue la drogue, à travers le kif traité, sans oublier les comprimés de psychotropes, les éléments de la sûreté urbaine d'Amrouna (Theniet El Had), ont réussi à neutraliser deux individus âgés de 20 ans. Cette opération s'est soldée par la saisie d'une quantité de 595 grammes de kif traité, 443 comprimés de psychotropes de marque «Prégabaline» ainsi que 683 bouteilles de boissons alcoolisées et une arme blanche ainsi qu'une somme d'argent de 132 000,00 DA provenant de la vente illicite de ces marchandises.

Les mis en causes ont été inculpés pour détention, et commercialisation de drogue seront présenter ce mercredi devant le procureur de la République près le tribunal de Theniet El Had.

## JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE : Diverses activités au programme samedi



Un riche programme sera consacré à la Journée mondiale de la Protection civile, samedi prochain, avec diverses manifestations prévues à travers le pays pour marquer cette journée qui aura pour thème cette année: «La Protection de nos enfants, c'est notre responsabilité», comme arrêté par l'Organisation internationale de la Protection civile (OIPC).

Un programme riche et varié est prévu pour cette journée, où sera mis l'accent sur l'importance de la prévention et de la sensibilisation, ainsi que l'information de proximité en vue d'introduire la culture préventive et attirer l'attention de la population sur l'importance capitale du secteur de la Protection civile en particulier «la prévention, la sensibilisation et l'autoprotection», précise mercredi un communiqué de la direction générale de la Protection civile. Ce programme sera marqué, notamment, par l'organisation de manœuvres de sauvetage et de secourisme (accidents de la route, accidents domestiques, extinction d'incendies et toutes techniques de sauvetage et de secours), l'animation d'émissions thématiques, à travers les médias, mettant en exergue le rôle de la prévention et la sensibilisation pour réduire les différents risques. Il est prévu, par la même occasion de cette journée célébrée le 1er mars de chaque année, l'organisation de campagnes de prévention et de sensibilisation aux profits du large public, en particulier les enfants, sur les différents risques, et l'organisation d'exercices d'évacuation au niveau des écoles des différents cycles.

Le programme prévoit, également, l'inscription à des sessions de formation sur les gestes qui sauvent aux profits du large public et avec une remise d'attestations de participation au stage pendant les cérémonies officielles. Des portes ouvertes seront également organisées dans les différentes unités de la Protection civile au profit des enfants pour montrer l'importance et le rôle de la Protection civile dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe dans le cadre du développement durable.

APS

## MILA: Les habitants de Kebaba-1 de Télégma réclament le gaz et le transport scolaire

## EFFONDREMENT D'UNE MINE D'OR EN INDONÉSIE: Des dizaines de disparus

Des dizaines de personnes étaient portées disparues mercredi après l'effondrement la veille d'une mine d'or illégale en Indonésie, qui a fait au moins un mort et 15 blessés, ont annoncé les autorités. Les secouristes étaient à pied d'œuvre sur ce site de la région de Bolaang Mongondow, dans le nord de l'archipel des Célèbes, où l'effondrement de la mine a provoqué un glissement de terrain.

«Des dizaines de personnes cherchaient de l'or sur ce site quand des poutres et étais se sont soudainement brisés en raison de l'instabilité des sols», a déclaré Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'agence de gestion des catastrophes.

«On estime qu'un soixantaine de personnes sont enterrées sous les décombres», a-t-il ajouté en faisant état d'un mort et de 15 blessés confirmés. Des responsables locaux ont indiqué mercredi que les victimes de l'effondrement répondaient encore aux appels des sauveteurs, mais on ignore combien demeurent en vie.

Les opérations de secours sont cependant rendues difficiles par l'instabilité des sols lié au nombre de trous sauvages creusés pour trouver de l'or. «On ne peut utiliser des machines d'excavation lourde car c'est un terrain très escarpé et elles mettraient en danger les victimes», a expliqué Abdul Muin Papatungan, un responsable local de l'agence de gestion des catastrophes.

L'archipel compte une multitude de mines d'or sauvages qui ne respectent aucune des normes de sécurité officielles. En 2016, 11 mineurs avaient péri dans une coulée de boue dans une mine illégale de la province de Jambi.

## KENYA: 4 diplomates africains gravement blessés dans un accident de la route

Quatre diplomates africains en mission au Kenya ont été gravement blessés dans un accident survenu mardi soir sur l'autoroute Mombasa-Nairobi, selon les médias kenyans.

Il s'agit de l'ambassadrice de la Zambie au Kenya, Brenda Mudenda, ambassadeur du Botswana, Duke Lephoko et deux hauts fonctionnaires dans les deux représentations diplomatiques. L'accident a eu lieu quand les diplomates étaient de retour de Maanzoni Lodge, dans le comté de Machakos où ils prenaient part à une réunion. Les diplomates blessés ont été admis à l'hôpital Machakos pour subir les soins nécessaires. Leurs voitures ont été gravement endommagées.

## EGYPTE: 7 morts suite à un accident à la gare du Caire

Au moins sept personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées mercredi à la gare centrale du Caire suite à un accident de train ayant provoqué un important incendie, a-t-on indiqué de sources sécuritaire et médicale.

Selon ces sources, l'accident d'une rame a déclenché cet important incendie à l'intérieur de la station centrale Ramsès, la principale gare de la mégapole égyptienne. De nombreuses photos et vidéos partagées sur les réseaux sociaux montrent un épais panache de fumée noire s'élevant au-dessus de la gare. D'autres images à l'intérieur de la gare montrent un quai en feu et des personnes s'activant pour porter secours aux victimes. Selon des médias locaux, un train serait entré en collision avec un bloc métallique. Selon d'autres, il aurait heurté le quai. «Au moins 20 ambulances ont été dépêchées sur place», selon les sources sécuritaire et médicale. Le trafic automobile --toujours dense au Caire-- autour de la gare semble avoir également été interrompu, selon de nombreux témoignages sur les réseaux sociaux.

## EMISSIONS POLLUANTES: Le diesel cause près de la moitié des décès

Les véhicules diesel étaient responsables de 47% des 385.000 décès prématurés liés en 2015 aux émissions polluantes du secteur des transports, selon une étude américaine publiée mercredi.

En France, Allemagne, Italie et en Inde, le diesel cause 66% des décès prématurés attribuables à la pollution des transports, selon les chercheurs de l'ICCT, l'ONG à l'origine des révélations sur le «dieselgate», et de deux universités américaines.

Cette proportion est de 46% au Royaume-Uni et de 32% au Japon.

«Le grand impact des véhicules diesel en Europe montre l'importance de hauts standards antipollution accompagnés d'un contrôle performant», a commenté Joshua Miller, co-auteur de l'étude et chercheur à l'ICCT, cité dans un communiqué.

Au total, les transports sont responsables de 11% des 3,4 millions de décès prématurés dus à la pollution causée par l'exposition aux particules fines (PM2.5) et à l'ozone.

Car cette exposition entraîne notamment un risque plus élevé de cancer du poumon, d'infarctus ou de diabète.

L'étude porte à la fois sur les voitures individuelles, les transports en commun, les engins agricoles ou industriels, ainsi que les transports fluviaux. En Chine, près de 114.000 personnes sont mortes prématurément en 2015 en raisons des émissions du transport, et 74.000 en Inde. L'ICCT estime ce chiffre à



13.000 pour l'Allemagne, à 6.400 pour la France et à 22.000 pour les Etats-Unis, soit respectivement 31%, 32% et 19% des décès attribués au total à la pollution de l'air.

Les gaz polluants provenant des transports ont ainsi causé à eux seuls près de mille milliards de dollars de coûts supplémentaires dans le monde en 2015, ajoutent les chercheurs. Rapportés à la population, l'Allemagne arrive en première position, avec près de 17 morts prématurées (pour 100.000 habitants) attribuées aux émissions des transports, un chiffre trois fois plus élevé que la moyenne mondiale. Milan,

Turin, Stuttgart, Kiev, Cologne, Berlin et Londres sont parmi les villes où les transports sont responsables du plus grand nombre de morts prématurées sur 100.000 habitants, notent encore les chercheurs.

Les chercheurs ont également prévenu que leur étude ne couvrait pas tous les types d'émissions polluantes ou maladies potentiellement associées à la pollution.

«L'impact sur la santé publique des émissions polluantes de voitures augmenterait probablement» si ces facteurs étaient inclus, précise l'ICCT.

## THAÏLANDE: 2 policiers tués dans l'extrême sud

Deux policiers ont été tués dans l'extrême sud de la Thaïlande par des rebelles présumés, a indiqué hier la police.

Huit rebelles présumés se sont introduits mardi soir dans un café de la province de Narathiwat, près de la frontière malaisienne, où se trouvaient les policiers.

«Ils se sont emparés de leurs armes et les ont forcés à monter dans une camionnette», a déclaré le lieutenant Sarayuth Khotchawong, cité par des médias.

Les corps des deux hommes ont été retrouvés à quelques centaines de mètres de là, le véhicule ayant été incendié par les ravisseurs, a précisé la



police. Par ailleurs, un garde forestier a été tué mardi dans l'explosion d'une bombe dans la province de Yala. Depuis 2004, la Thaïlande, majoritairement bouddhiste, est aux prises avec une

insurrection séparatiste dans plusieurs provinces frontalières de la Malaisie.

Les attentats se font plus rares depuis le coup d'Etat de 2014, la junte militaire ayant renforcé

les patrouilles et les couvre-feux. Au total, 218 personnes ont ainsi été tuées en 2018 contre près de 900 en 2007, d'après les chiffres de l'organisation Deep South Watch.

Malgré cela, les négociations se sont enlisées, les autorités thaïlandaises ne parvenant pas à réunir autour de la même table une rébellion éparpillée en plusieurs entités, parfois difficiles à identifier. Et les tensions se sont ravivées ces dernières semaines : en janvier, quatre supplétifs de l'armée ont notamment été abattus devant une école, tandis que deux moines bouddhistes ont été tués et deux autres blessés à l'intérieur d'un temple.

## GUINÉE-BISSAU: Une nouvelle grève des enseignants menace l'année scolaire dans les écoles publiques



Trois syndicats de professeurs de Guinée-Bissau ont entamé mardi une grève de sept jours qui menace l'année scolaire 2018/2019 dans les écoles publiques, a-t-on indiqué de source syndicale.

Les syndicats exigent le paiement intégral des salaires en retard et la mise en œuvre effective du statut de l'enseignant.

Les syndicats accusent le gouvernement d'Aristides Gomes d'avoir modifié le statut de l'enseignant signé en novembre 2018 avec les syndicats, a affirmé Bungoma Duarte Sanha, porte-parole des grévistes. Les trois syndicats dénoncent à nouveau que plus de 500 professeurs

n'aient pas encore reçu leurs salaires en janvier de cette année. Face à cette nouvelle grève, le Mouvement d'étudiants, dénommé «Carta-21», a manifesté dans les rues à Bissau pour exiger la fin de la grève.

À la suite de cette manifestation, onze étudiants ont été arrêtés par la police. «Nous continuerons à manifester pacifiquement jusqu'à ce que la grève soit suspendue», a déclaré Bacar Mané, porte-parole de «Carta-21».

En réaction, la Ligue Guinéenne des Droits de l'Homme (LGDH) a exigé la libération immédiate et sans condition des étudiants interpellés.

APS

## PARTENARIAT ALGÉRO-FRANCAIS: Climat «favorable» dans le domaine pharmaceutique

Le climat des affaires en Algérie est favorable pour le développement de partenariats et de marchés notamment dans le domaine pharmaceutique, a estimé mardi à Constantine, le directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie Algéro-française (CCIAF), Reda El Baki.

«Des avancées considérables ont été réalisées dans le domaine de l'industrie pharmaceutique en Algérie», a précisé M. El Baki à l'ouverture de la première rencontre algéro-française de la pharmacie et des équipements de santé.

Il a ajouté que cette première édition à laquelle prennent part 16 entreprises françaises et plus de 100 entreprises algériennes privées et publiques opérant dans le secteur pharmaceutique et des équipements de santé, constitue une occasion pour mettre en avant les réalisations de l'Algérie en la matière et permettre aux éventuels partenaires étrangers de «constater les avancées dans le domaine, réalisées des entreprises algériennes».

Le même responsable a relevé que l'organisation de cette manifestation d'information et de communication a pour but principal d'établir un lien de «confiance» entre les entreprises algériennes et françaises versées dans le système de santé en vue d'établir des partenariats, «au service du développement économique».

De son côté, la déléguée générale du réseau français des acteurs de la santé, French Healthcare, Catherine Holué a attesté de la volonté de beaucoup d'entreprises françaises à «établir des partenariats avec des entités algériennes notamment en matière de



fabrication de produits actifs, d'appareils d'imagerie et d'échographie, et dans le domaine de formation et de transfert de technologie». Mettant en avant le potentiel d'opportunité dont dispose l'Algérie avec d'importants investissements dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et de santé, la déléguée générale de French Healthcare a indiqué que cette rencontre constitue «une opportunité pour mettre des jalons d'une coopération durable et efficace entre les deux parties, algérienne et française».

Ces deux journées professionnelles seront marquées par un programme de workshop, ateliers thématiques et techniques ainsi de rendez-vous entre les entreprises des 2 pays en vue de

conclure ultérieurement des accords de partenariats industriels, selon les organisateurs.

Un vaste travail de sensibilisation sera mené dans le cadre de cette manifestation de deux jours avec le concours du partenaire French Healthcare en vue d'amener le maximum d'entreprises françaises performantes à investir en Algérie a-t-on encore souligné.

La Chambre de commerce et d'industrie Algéro-française (CCIAF), compte plus de 2.000 entreprises et fournit des services aux entreprises françaises et algériennes notamment en matière d'information économique et réglementaire, la mise en relation d'affaire, diffusion d'opportunités d'affaires et partenariats et la formation, rappelle-t-on.

## CANCER: Près d'un enfant sur deux dans le monde échappe au diagnostic

Quelque 45% des enfants atteints de cancer dans le monde échappent à tout diagnostic et ne sont donc pas soignés, selon une étude publiée hier.

«Le sous-diagnostic est déjà considéré comme un problème, mais notre modèle statistique permet d'aboutir à des estimations qui manquaient jusque-là», a déclaré l'auteur principal de l'étude, Zachary Ward, de l'école de santé publique de l'université américaine de Harvard.

Selon les registres officiels, 224.000 cancers ont été diagnostiqués chez des enfants dans le monde en 2015, indiquent les auteurs de l'étude publiée dans la revue The Lancet Oncology. Or, en se basant sur des projections statistiques, ils estiment le nombre réel d'enfants touchés à 397.000. «Notre modèle semble indiquer que près d'un enfant sur deux touché par le cancer n'est pas diagnostiqué et peut donc mourir sans traitement», selon M. Ward.

«Ces patients mourront très certainement, et pour autant le cancer ne sera pas mentionné comme la cause du décès», a commenté Eva Steliarova-Foucher, du Centre international de recherche sur le cancer (Circ/IARC), une agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Selon l'étude, 60% des pays ne disposent pas de registres du cancer et dans nombre de ceux qui en ont, une partie seulement de la population est prise en compte.

Le modèle statistique de l'étude mêle des données des registres existants à d'autres tirées de l'observatoire global de la santé de l'OMS ou d'enquêtes notamment menées par l'Unicef. Sans surprise, de fortes disparités existent entre pays riches et pays pauvres.

Selon des estimations qui concernent 200 pays, plus de la moitié des cancers de l'enfant en Afrique, en Asie centrale et du Sud et dans les îles du Pacifique échapperaient au diagnostic. A l'inverse, cela ne concernerait que 3% des cas aux États-Unis, en Europe et au Canada.

«Les systèmes de santé dans les pays à bas et moyen revenu ne parviennent pas à répondre aux besoins des enfants atteints de cancer», a souligné l'un des auteurs de l'étude, Rifat Atun, de l'université de Harvard.

Les auteurs de l'étude estiment à 6,7 millions le nombre de nouveaux cas de cancer de l'enfant entre 2015 et 2030.

Sur ce total, près de 3 millions ne seront pas diagnostiqués si des progrès ne sont pas faits.

## IRAK: L'OMS condamne les violences contre le personnel de santé



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fermement condamné mardi les violentes attaques commises contre le personnel de santé en Irak, et a appelé les autorités irakiennes à assurer la sécurité des agents de santé.

L'OMS a publié une déclaration après qu'un agent de santé a été physiquement agressé alors qu'il soignait une patiente de 70 ans à l'Hôpital universitaire Azadi, dans la province de Kirkouk, dans le nord de l'Irak. «L'OMS appelle les autorités irakiennes à assurer la sécurité du personnel de santé et des établissements de soins, et à préserver le caractère sacré des soins médicaux», a déclaré dans le communiqué Adham Rashad Ismail, représentant par intérim de l'OMS en Irak. «De telles attaques constituent une grave violation du droit humanitaire international, et privent les populations les plus vulnérables que sont les enfants, les femmes et les personnes âgées de leur droit à des services médicaux essentiels», a déclaré M. Ismail. En 2018, l'OMS a enregistré environ 42 attaques contre des agents de santé, dont 40 % étaient dirigées contre des médecins, selon le communiqué. «Il est impératif que le gouvernement irakien permette aux agents de santé de travailler sans risque à tout moment et en tout lieu, et garantisse la protection des patients et des établissements de santé», a ajouté le communiqué. Le ministre irakien de la Santé a indiqué sur son site Internet que son ministre, Alaa al-Din al-Alwan, avait reçu dans son bureau le médecin attaqué à Kirkouk, et avait confirmé son «soutien total aux personnels sanitaires et administratifs de tous les établissements de santé contre toute agression pendant qu'ils exercent leur devoir humanitaire».

APS

## SELON L'OMS: La riposte à Ebola en République démocratique du Congo risque de faiblir

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé mardi les bailleurs de fonds à continuer de financer la riposte contre la flambée d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) pour ne pas risquer un retour en arrière.

Selon le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, il faut d'urgence fournir 148 millions de dollars à tous les partenaires engagés dans la riposte pour qu'ils puissent poursuivre leur travail. Jusqu'à présent, moins de dix millions de dollars ont été promis.

Cet appel est lancé une semaine avant la prochaine mission du Dr Tedros en RDC, où il doit rencontrer le président congolais Félix Tshisekedi à Kinshasa avant de se rendre dans les zones de Butembo et Katwa où le virus Ebola sévit. «C'est une situation sans précédent.

Jamais il ne s'est produit une flambée d'Ebola dans de telles conditions, avec une population très mobile et de nombreuses lacunes du système de santé», a déclaré le Dr



Tedros dans un communiqué de presse. «La sécurité est un autre problème majeur. Je suis très affecté par les rapports faisant état d'une attaque dimanche soir contre un établissement de santé géré par Médecins sans Frontières à Katwa.

Néanmoins, avec les partenaires et sous la direction du gouvernement de la République démocratique du Congo, nous avons fait des progrès majeurs. Des centaines de décès, voire des milliers peut-être, ont été évités.

Mais la flambée n'est pas terminée et nous avons besoin d'urgence de fonds supplémentaires pour en voir la fin»,

a-t-il ajouté. Plus de 80.000 personnes ont été vaccinées et plus de 400 ont été traitées en RDC.

Des milliers de cas présumés ont été suivis, ont eu des tests et ont été transférés dans d'autres centres après confirmation qu'ils n'avaient pas le virus Ebola. Plus de 40.000 contacts ont été identifiés et chacun d'entre eux a été vu chaque jour pendant trois semaines pour s'assurer qu'ils ne tombaient pas malades. A elle seule, l'OMS a expédié 300 mètres cubes de fournitures, dont les approvisionnements pour la vaccination et 470.000 équipements de protection individuelle pour les par-

tenaires gérant les centres de traitement. Le plan de riposte pour la période allant de février à juillet a été présenté par le ministre congolais de la Santé le 13 février.

Il prévoit l'ancrage de l'intervention dans les structures locales du système de santé, le renforcement des capacités des intervenants locaux, notamment aux niveaux provincial et local, et l'approfondissement de l'engagement des communautés locales, notamment les groupes de femmes et les survivants de la maladie. «C'est notre responsabilité partagée de mettre fin à cette flambée», a déclaré le Dr Tedros. «Aucun pays, ou partenaire, ne peut faire face, seul, à ce virus. L'impact sur la santé publique et les ramifications économiques iront bien au-delà d'un seul pays ou continent. Nous nous engageons à ne pas fléchir tant que la flambée ne sera pas terminée. Mais il est coûteux de vaincre le virus Ebola, où qu'il soit. Pour cela nous devons tous travailler ensemble», a conclu le Dr Tedros.

# TUBERCULOSE

## LE VACCIN EST TOUJOURS EN RUPTURE DE STOCK

*Depuis novembre 2014, le vaccin BCG SSI est en rupture de stock dans les pharmacies. Une situation qui s'éternise.*

Depuis 2007, la vaccination contre la tuberculose n'est plus obligatoire chez les nouveaux-nés. Néanmoins, elle reste fortement recommandée chez les enfants (jusqu'à 15 ans) qui présentent un risque élevé de contracter la maladie : antécédents familiaux ou résidence en Ile-de-France, Guyane ou Mayotte.

### Une fabrication « longue et délicate »

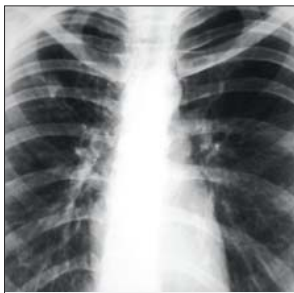
Sauf qu'à l'heure actuelle, le laboratoire Sanofi-Pasteur, l'unique fournisseur en France du vaccin BCG SSI en France, est... en rupture de stock. La situation n'est pas nouvelle : fin novembre 2014

déjà, la société annonçait « la remise à disposition du BCG SSI (...) début février 2015 ». Mais depuis, toujours rien : il est toujours impossible pour les parents de se procurer le vaccin en pharmacie.

Chez Sanofi, on explique ce retard par des difficultés d'ordre technique. Produit pharmaceutique « vivants », le BCG SSI serait « long et délicat » à produire : 18 mois environ. Reste que la rupture de stock n'est pas totale : multiforme, le vaccin anti-tuberculose reste disponible dans les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et dans les centres de lutte anti-tuberculose. Une affaire à suivre.



## LA TUBERCULOSE EST APPARUE IL Y A 70 000 ANS



Alors qu'on assiste à une recrudescence des cas de tuberculose en France, des chercheurs viennent de découvrir l'origine de cette maladie. Celle-ci aurait été découverte en Afrique il y a 70 000 ans et non 10 000 comme on croyait jusqu'à présent. Non la tuberculose n'a pas des origines animales mais humaines. Une équipe de chercheurs internationale revient sur certaines croyances scientifiques autour de la « *Mycobacterium tuberculosis* », cette bactérie qui a fait 1,4 million de décès en 2011 (OMS). Les scientifiques suisses et espagnols soutiennent dans la revue *Nature genetics* que le bacille de la tuberculose, ou bacille de Koch, a émergé en Afrique il y a 70 000 ans et a accompagné « des migrations de l'Homme moderne hors d'Afrique ». Les premiers à avoir contracté le virus seraient un groupe de chasseurs-cueilleurs.

Pour parvenir à cette conclusion, l'Espagnol Ifaki Comas du Centre for Public Health Research de Valence et le Suisse Sébastien Gagneux, de l'Institut tropical et de santé publique suisse, ont rassemblé les données géographiques et génétiques issues de 239 souches du virus afin de reconstituer son évolution au cours de l'Histoire.

Ce travail a ensuite été mis en relation avec les origines de l'Homme sur le continent africain. « Les migrations de l'Homme moderne et ses changements de mode de vie ont créé des conditions favorables pour l'évolution d'une maladie de plus en plus meurtrière », expliquent les chercheurs.

### Un système d'activation de la maladie mystérieux

L'énigme à laquelle tentent maintenant de répondre les chercheurs est la suivante : comment la tuberculose a-t-elle réussi à survivre 60 000 années parmi des petits groupes d'hommes ? Une caractéristique de cette maladie est que les personnes infectées peuvent développer la maladie seulement des années plus tard. Les chercheurs veulent comprendre pourquoi la tuberculose peut se réactiver soudainement : la prochaine étape va être d'exploiter les informations génétiques dont nous disposons pour comprendre le mécanisme d'activation et d'extinction de la maladie », explique le Dr Comas, à la BBC. La tuberculose constitue selon l'OMS, le virus le plus meurtrier au monde après le virus du Sida.

## HÉMOPHILIE : ELLE SE TRAITE DE MIEUX EN MIEUX

Un hémophile vivait en moyenne 12 ans au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il vit plus de 60 ans aujourd'hui. Les progrès thérapeutiques ont aussi entraîné une amélioration de la qualité de vie. Les petits hémophiles dont on découvre la maladie aujourd'hui n'ont pas la même vie que ceux d'il y a seulement trente ans ! Dépistés plus tôt, ils sont souvent traités de façon préventive, ce qui diminue les risques de saignements, notamment au niveau des articulations. « Ces hémorragies à répétition finissent par abîmer les membranes articulaires et constituent la principale source de

handicap », explique Thomas Sannié, président de l'Association française des hémophiles. Lui n'a connu les injections préventives qu'à l'âge de 35 ans. Maintenant, les hémophiles peuvent en bénéficier, si nécessaire, dès la découverte de la maladie. Une fois le diagnostic établi, l'idéal est d'être pris en charge dans un centre spécialisé, comme il en existe maintenant dans chaque département. Outre les bilans et les prescriptions, ces centres donnent aux familles les moyens de s'informer et de prendre en charge la maladie. Les premiers signes de la maladie apparaissent souvent à

l'âge de la marche. En apprenant à marcher, les petits hémophiles se font des gros bleus au moindre choc, signe de saignements qui ont du mal à s'arrêter. Et pour cause, puisque l'hémophilie est un trouble de la coagulation, dû à l'absence ou à la diminution dans le sang d'un facteur de la coagulation (facteur VIII ou facteur IX). Les gènes de ces facteurs de la coagulation étant situés sur le chromosome X, seuls les hommes sont touchés par la maladie. Près de 70% des parents assument ensuite la responsabilité du traitement de leur enfant. Et dès l'âge de 10-11 ans, celui-ci est

capable de se faire lui-même les piqûres. Il s'agit d'injections intraveineuses, donc plus délicates que celles que se font les diabétiques. Les médicaments que les hémophiles s'injectent ou se font injecter par les infirmières sont des concentrés des facteurs de la coagulation qui leur manquent. Ils sont aujourd'hui fabriqués de façon synthétique, de manière à éliminer le risque de transmission d'agents infectieux. Donc plus de risque d'attraper le sida avec ces produits, comme cela s'est malheureusement produit dans le passé.

## FIBROSCOPIE : COMMENT ÇA SE PASSE ?



Appelée aussi endoscopie gastrique ou gastroscopie, la fibroscopie est l'examen le plus prescrit en cas de problèmes digestifs.

Une fibroscopie est indiquée en cas de récurrences de reflux, de douleurs gastriques et/ou de vomissements après un premier traitement. Elle permet en effet d'obtenir des renseignements sur l'état des muqueuses de l'œsophage, de l'estomac et du duodénum (haut de l'intestin). Et de détecter la présence éventuelle d'une hernie hiatale, d'ulcérations de l'œsophage, de sténose (rétrécissement), de lésions précancéreuses...

Concrètement, le médecin introduit dans l'œsophage, en passant par la bouche un tube souple muni d'une source lumineuse et d'une caméra. Cet endoscope lui envoie des images retransmises sur un écran.

### Elle peut s'effectuer sous anesthésie

Il faut compter environ 5 minutes, la durée varie en fonction des biopsies éventuellement réalisées (prélèvements de tissu). C'est douloureux ? Non, mais c'est désagréable. En général, l'examen se pratique avec un simple tranquillisant au cabinet du médecin. Mais il peut aussi être effectué sous anesthésie, en clinique ou à l'hôpital. Beaucoup de patients craignent de s'étouffer mais l'endoscope ne s'aventure pas dans l'appareil respiratoire.

Pour faciliter son passage dans le tube digestif, il faut se relaxer et donc adopter une respiration consciente, lente et régulière, en gonflant bien les poumons et le ventre. Quels sont les risques ? Tout acte médical comporte des risques. Mais rassurez-vous : les complications (perforation, hémorragie, troubles cardiovasculaires, infection) des fibroscopies restent exceptionnelles.

IN FORMATION

# CHIRURGIE AMBULATOIRE 4 NOUVELLES INTERVENTIONS POSSIBLES

*Rentrer chez soi le soir après une opération comme celle de la cataracte, c'est devenu banal. Mais la chirurgie ambulatoire se développe aussi pour des interventions plus complexes. Avec de nombreux avantages.*

Une intervention pour traiter une thyroïde, certains cancers du sein, un genou, une épaule, une fracture... cela peut désormais se dérouler sur une seule journée. En 2013, 42,7 % des opérations ont ainsi été réalisées en ambulatoire. À l'étranger, plus de huit interventions sur dix sont réalisées ainsi. En juillet dernier, la Haute Autorité de santé a émis des recommandations pour développer cette pratique qui représente une source d'économies importante pour l'Assurance maladie. Et de nombreux avantages pour les opérés.

## L'ablation de la vésicule biliaire

À l'hôpital Jean Verdier de Bondy (93), 70 % des cholécystectomies (ablation de la vésicule sous coelioscopie, en cas de calculs) sont réalisées en ambulatoire, comparé à 10 % au niveau national. Au lieu de rester une ou deux nuits à l'hôpital, le patient est opéré le matin et sort le soir. « Grâce à la coelioscopie au contrôle des vaisseaux et canaux biliaires, nous sommes parvenus à réduire considérablement les risques postopératoires », explique le Pr Corinne Vons, chirurgien digestif à l'hôpital Jean-Verdier de Bondy.

Les modes d'administration des produits utilisés pour l'anesthésie générale ont aussi beaucoup évolué, la prémédication qui « shootait » le patient pendant 12 heures n'est donc plus systématique. L'intervention dure une à deux heures et l'opéré est complètement réveillé deux heures après. On infiltre aussi dans les orifices de la peau où passaient les trocars (tuyaux) des produits antidouleurs qui se résorbent lentement en deux jours. Et l'on donne des antalgiques oraux ou des médicaments contre les nausées à prendre à domicile. « Si tout va bien, je revois le patient au bout d'un mois », précise le Pr Corinne Vons.

## La pose d'une prothèse de hanche

Huit jours, c'est la durée habituelle d'hospitalisation pour une prothèse totale de hanche. Le groupe Caprio réalise depuis peu cette intervention dans la journée. Elle est proposée en priorité à des personnes de moins de 75 ans, assez actives. Quatre rendez-vous préparatoires au moins sont prévus, avec le chirurgien, l'anesthésiste, le cardiologue, le kiné... L'opération dure moins d'une heure, sous anesthésie loco-régionale (bas du corps) qui s'estompe en deux heures.



« Le kiné passe dans l'après-midi pour aider à s'asseoir et à marcher, une mobilisation rapide qui aide à mieux récupérer. Et l'on repart le soir même sur ses deux pieds, avec des instructions précises et une prescription d'antidouleurs au cas où », explique Romain Doms, directeur de la clinique de Domont. Le chirurgien vous appelle le lendemain et vous revoit trois jours, puis cinq semaines après. Une infirmière passe tous les jours pendant trois semaines pour une piqûre d'anticoagulant, et change tous les 4-5 jours les pansements (qui permettent de se doucher). À la pointe de la chirurgie ambulatoire, les cliniques de ce groupe opèrent plus de 80 % des ligaments croisés en un jour (la moyenne nationale est de 3 %). Prochaine étape : la pose de prothèse de genou, une opération plus complexe.

## La chirurgie du sein « en un jour »

Gustave Roussy (IGR), l'institut de Villejuif consacré au cancer, est un des pionniers de la chirurgie du sein « en un jour ». Pour l'ablation d'une tumeur, le prélèvement d'un ganglion sentinelle, un changement de prothèse mammaire, ainsi que des gestes d'amélioration esthétique comme le lipofilling ou la reconstruction du mamelon, elle est proposée dès que cela est possible. Cette pratique nécessite une bonne information préalable et la patiente a toujours le choix.

Le lendemain de l'intervention, elle est contactée par une infirmière qui s'assure que tout se passe bien. Le bilan à ce jour est

positif : le risque d'infection est réduit et les femmes sont très satisfaites. Actuellement en France, 25 à 30 % des opérations du sein sont réalisées en ambulatoire. Ce taux devrait rapidement augmenter, car des interventions plus complexes, comme l'ablation du sein ou la réduction de la poitrine pour raison fonctionnelle et esthétique, pourront bientôt se dérouler ainsi.

## Le traitement du cancer de la prostate

Un patient traité par curiethérapie (une intervention de moins de deux heures consistant à introduire des capsules radioactives dans la prostate à l'aide d'aiguilles) est en général hospitalisé deux nuits. Les Hospices civils de Lyon proposent une prise en charge dans la journée. « Le patient réalise à domicile la préparation (lavements). La sonde urinaire est retirée dès la sortie du bloc opératoire et s'il urine facilement, on le laisse sortir. La récupération est ainsi plus rapide », souligne le Pr Olivier Chapet, radiothérapeute aux Hospices civils de Lyon.

## Et dans tous les cas, moins de risques de complications

Pour les équipes, cela demande une organisation sans faille. Pour les patients, il n'y a que des avantages, estime le Pr Corinne Vons, chirurgien digestif à l'hôpital Jean-Verdier de Bondy (93), présidente de l'Association française de chirurgie ambulatoire (AFCA). Le risque de phlébite lié à la position allongée et le

risque d'infection nosocomiale sont réduits. Un recours à des techniques moins invasives et à des combinaisons de produits anesthésiques qui entraînent moins d'effets secondaires. Le réveil et la récupération sont plus rapides.

Tout le monde peut être concerné, y compris les enfants à partir de trois ans. À condition d'être accompagné par un proche et ne pas rester seul la première nuit, d'habiter à moins de 100 km de l'hôpital, d'être suffisamment autonome... Et surtout bien préparé ! Plusieurs consultations sont prévues avant l'opération avec le chirurgien et l'anesthésiste pour savoir exactement ce qu'il faut faire avant (analyses, jeûne éventuel, traitements). Les suites opératoires normales, les consignes et les signes d'alerte après l'intervention sont expliqués.

Le jour de l'intervention, on ne rentre chez soi le soir que si la douleur et le risque hémorragique sont contrôlés, si on peut marcher et si on ne souffre pas de nausées. En pratique, moins de 5 % des opérés restent hospitalisés. Le lendemain, on est rappelé pour vérifier que tout va bien. En cas d'inquiétude, l'interne de garde ou l'anesthésiste sont joignables 24 heures sur 24. Les patients se sentent davantage acteurs et près de neuf sur dix se disent très satisfaits. À l'avenir, la plupart des opérations s'effectueront en ambulatoire. N'en restent exclues que les interventions lourdes ou qui durent plus de trois heures, comme le pontage coronarien.

## ANNIVERSAIRE DE LA RASD

## BRAHIM GHALI: «L'adhésion du peuple sahraoui autour du Polisario a déjoué les manœuvres ourdies contre lui»

L'adhésion du peuple sahraoui autour du Front Polisario a permis de déjouer les plans et manœuvres ourdis contre lui, a affirmé, hier au camp de Smara des réfugiés sahraouis, le Président Brahim Ghali, secrétaire général du Front Polisario. Dans une allocution lors de la célébration du 43ème anniversaire de la Proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le président sahraoui a indiqué que «la détermination, la résistance et l'unité et la cohésion du peuple sahraoui, et son adhésion autour du Front Polisario, fer de lance de son combat, ont permis de mettre en échec les plans et visées du colonialisme odieux». «L'Etat sahraoui est aujourd'hui une réalité irréversible aux plans national, régional et international, qui a donné lieu à une expérience unique à travers sa gestion d'une situation contraignante et difficile induite par l'occupation, la guerre, l'exclusion et l'exil», a-t-il souligné. Rappelant les conditions douloureuses et la conjoncture difficile dans lesquelles a été proclamé l'Etat de la RASD, le SG du Polisario a mis l'accent sur le fait que «le peuple sahraoui a été victime d'un grave complot colonialiste à travers l'accord tripartite de Madrid de sinistre mémoire». «Un accord par lequel l'Espagne a accordé le droit de ce qui ne lui appartient pas à celui à qui il ne revient pas, dans une opération qui ciblaient l'effacement de l'existence du peuple sahraoui, en tant qu'entité, identité, histoire et géographie», a-t-il dit.

M. Brahim Ghali a, en outre, appelé les peuples européens et leurs gouvernements et parlements à «mettre fin aux accords conclus par l'Union européenne avec le Maroc et englobant les territoires sahraouis occupés», en violation flagrante du Droit international et humanitaire et en contradiction avec les principes et valeurs sur lesquelles s'est construite l'UE. «Nous comptons toujours sur le rôle de l'Europe, nécessaire et possible, pour consolider le processus de règlement de la question du Sahara Occidental, et permettre à l'envoyé personnel du SG de l'ONU, Horst Kohler, de réaliser des avancées dans ses efforts inlassables, marquées par l'amorce de négociations directes entre les deux parties, sahraouie et marocaine», a-t-il poursuivi.

«Cependant, nous avons été surpris malheureusement par l'encouragement par la France et l'Espagne de l'adoption par le Parlement européen d'un accord UE-Maroc englobant les territoires du Sahara Occidental, dans une position qui entraîne les peuples européens, de façon irresponsable, dans une opération de spoliation des richesses du peuple sahraoui sans défense, dont le territoire a été occupé par la force militaire marocaine illégitime», a déploré M. Ghali. Et d'ajouter: «des décisions claires de la Cour de justice européenne démontrent pourtant que le Sahara Occidental et le Maroc sont deux pays distincts, rendant de ce fait caduque tout ce qui pourrait toucher aux richesses du Sahara Occidental sans le consentement du peuple sahraoui à travers son représentant unique et légitime, le Front Polisario». Au terme de son intervention, le président sahraoui a estimé le «temps venu pour les frères marocains de rechercher avec nous la paix durable», soulignant que la RASD est «disposée à évaluer dans un cadre fraternel avec le voisin marocain et avec tous les peuples de la région pour s'orienter vers une étape baignant dans la sécurité, la stabilité, le respect mutuel, le bon voisinage, la coopération, le développement et la prospérité».

Les festivités commémoratives du 43ème anniversaire de la Proclamation de la RASD ont donné lieu à des parades d'élèves d'établissements scolaires et d'autres secteurs sociaux ainsi que de la société civile, mettant en avant les réalisations de l'Etat sahraoui en 43 ans de construction de ses institutions dans les différents domaines de développement humain.

Une tribune a également été offerte aux représentants des nombreuses délégations étrangères invitées, afin de témoigner leur solidarité inconditionnelle avec le peuple sahraoui jusqu'à la réalisation de son indépendance totale.

## Poursuite de la lutte sur fond d'acquis diplomatiques et juridiques

Le 43ème anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a été célébré hier sur fond d'intensification des actions diplomatiques pour le règlement du conflit du Sahara occidental et la relance du processus de négociations entre le Front Polisario et le Maroc.

Les Sahraouis, dont ceux ayant contribué à poser un 27 février 1976, le jalon constitutif de l'Etat sahraoui, commémorent cet anniversaire avec fierté et dignité, d'autant plus que la proclamation de la RASD à Bir Lahlou (territoires libérés), est intervenue au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui et le début de lutte de libération contre l'occupant marocain.

Une guerre soldée par la signature, en 1991, de l'accord de cessez-le-feu sur la base d'un plan de règlement pacifique afro-onusien du conflit du Sahara occidental. Après la proclamation de la République sahraouie, le premier gouvernement sahraoui avait été installé le 5 mars 1976 à Bir Lahlou, en dépit du manque de moyens et de l'exode de milliers de personnes ayant fui l'invasion marocaine de leurs terres. La RASD ne cesse depuis de réaliser des succès sur la scène internationale et attire les adhésions multiples à sa cause juste. En effet, cette célébration intervient dans un contexte marqué par des efforts diplomatiques continus et d'engagement politique, de reconnaissance internationale et régionale sans précédent.

Dans le même sillage, l'intérêt pour la question du Sahara occidental au sein du Conseil de sécurité de l'Onu s'est traduit à travers la décision de reprendre les négociations entre les deux parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario.

A cette occasion, le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Ibrahim Ghali, a souligné que les acquis et les victoires obtenus par la cause sahraouie sont «la vertu de l'unité et de la fermeté du peuple sahraoui».

M. Ghali a, à la même occasion, souligné la nécessité de maintenir ces acquis et de les préserver, d'autant plus que la période à venir nécessite - comme il l'a dit une adhésion et une vigilance totale.

En outre, à cette occasion, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président sahraoui, dans lequel il lui a réitéré le soutien «indéfectible» de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum libre et transparent.

Le président Bouteflika a, dans ce contexte, met en exergue le parcours du peuple sahraoui combattant, riche en sacrifices et victoires aux plans interne et international.

### Une célébration sur fond de victoires diplomatiques

A la veille de la célébration, le Camp



Chahid El-Hafedh des réfugiés sahraouis a vu la visite d'une importante délégation américaine conduite par le président du Comité des forces armées du Sénat des Etats-Unis d'Amérique, James Inhofe.

Cette visite intervient également à quelques jours d'une deuxième rencontre prévue à Berlin (Allemagne) entre l'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, le Front Polisario et le Maroc. Un agenda, qui reflète clairement la position de la communauté internationale et les Etats membres du Conseil de sécurité sur la nécessité de trouver une solution rapide au conflit du Sahara occidental sur la base de résolutions de légitimité internationale garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La rencontre prévue la première semaine de mars s'inscrit dans le cadre des consultations bilatérales que l'ancien président allemand compte tenir avec les parties au conflit (le Front Polisario et le Maroc) et les pays voisins pour préparer la deuxième table ronde. En décembre, M. Kohler a organisé une première table ronde après six années de négociations sur le statut du Sahara occidental, la dernière fois que le Front Polisario et le Maroc se sont rencontrés lors de la même série de négociations jusqu'en mars 2012 à Manhasset (près de New York).

Les peuples célèbrent le 43ème anniversaire de la création de leur Etat dans une conjoncture marquée par la consolidation des acquis politiques et diplomatiques aux niveaux international et continental où la RASD était membre à part entière de l'ex Organisation de

l'unité africaine (Oua) et devenir par la suite membre fondateur de l'Union africaine (UA). Dans ce contexte, l'UA a joué un rôle dans la dynamisation de la cause sahraouie, et le Maroc est contraint de s'asseoir à côté de l'Etat sahraoui dans toutes les assises tenues sous la houlette de l'organisation panafricaine ainsi que dans toutes les rencontres de l'UA avec ses partenaires, dont Afrique-Japon et Afrique-Union européenne.

Ainsi, lors du Sommet de l'UA à Nouakchott, le Maroc a reconnu à quel point l'Union africaine adhérait au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance après la «décision historique» de mettre en place un mécanisme africain pour résoudre le conflit entre la RASD, marquant ainsi un tournant décisif dans le règlement de ce dossier et le début du «compte à rebours de l'occupation marocaine».

Dans la même bataille juridique, les décisions de la Cour de justice européenne ont affirmé que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires séparés et distincts, rejetant la «prétendue souveraineté Maroc sur les ressources naturelles sahraouies».

Il est notamment établi que les ressources naturelles appartiennent au peuple sahraoui dont le représentant unique et légitime est le Front Polisario. Le Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique, est occupé par le Maroc depuis 1975 avec le soutien de la France.

En 1966, il a été inscrit sur la liste des territoires non autonomes donc, éligible à l'application de la résolution onusienne 1514 pour l'indépendance des pays et peuples colonisés.

## GABON: Le Premier ministre annonce des mesures d'austérité

Le Premier ministre gabonais Julien Nkoghe Bekale a fait part mardi devant les députés, en présentant la politique générale du gouvernement, de nouvelles mesures afin de rationaliser les dépenses publiques et faire face à la crise économique ébranlant le pays.

Il a annoncé ainsi le gel des recrutements dans la fonction publique jusqu'en 2022, la réduction de 10% des effectifs des agents de l'Etat, estimés à 102 000 environ et

la création d'une autorité indépendante chargée d'évaluer les agents publics» dans le but de mettre un terme à l'emploi à vie dans la fonction publique.

S'agissant des réformes visant à réduire le train de vie de l'Etat, le Premier ministre gabonais entend instaurer «discipline et rigueur au sein du gouvernement», notamment en annonçant la réduction des missions des ministres à l'étranger.

Il a aussi fait savoir aux

députés sa volonté de supprimer le Conseil gabonais des chargeurs (CGC) et le Bureau de coordination du Plan stratégique Gabon émergent (BCPSGE) et de réviser les conditions d'attribution des bourses d'études, estimées à 72 milliards de francs par an, pour «éviter le gaspillage d'argent public». Le programme du Premier ministre a été voté à la majorité des députés de l'Assemblée nationale. La crise économique frappe de plein fouet les Gabonais. Le

taux d'inflation a atteint au cours de ces deux dernières années des pics sans précédent. En janvier dernier, une tentative de coup d'Etat a failli être opérée par des militaires. Ces derniers ont tenté d'attaquer le siège de la Radio et se sont adressés au peuple leur demandant de sortir manifester dans les rues de Libreville. La tentative avortée par ailleurs alors le président du pays Ali Bongo était à l'étranger pour des soins.

APS

## VIETNAM

## Deuxième sommet Trump/Kim hier soir à Hanoï

Le président américain, Donald Trump, a retrouvé hier soir à Hanoï le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un, pour un deuxième sommet après celui du juin dernier à Singapour qui s'est traduit par une amélioration des relations bilatérales, ont rapporté des médias.

MM. Trump et Kim doivent ainsi se retrouver pour leur second entretien au sommet à Hanoï, capitale du Vietnam.

Ils doivent se rencontrer tout d'abord pour un dîner dans la soirée puis échanger des discussions en présence de leurs délégués respectifs. M. Trump aura un tête-à-tête avec Kim Jong Un au Sofitel Legend Metropole, un luxueux établissement situé en plein cœur de la capitale.

Un dîner avec leurs proches conseillers est ensuite prévu.

Des questions telles que la feuille de route vers la dénucléarisation, l'assouplissement des sanctions contre la Corée du Nord et l'éventualité d'une déclaration d'armistice devraient figurer en bonne place de l'ordre du jour de ces entretiens.

Le premier sommet entre la Corée du Nord et les Etats-Unis a eu lieu en juin 2018 à Singapour, et s'est traduit par une amélioration des relations bilatérales.

Dans un communiqué conjoint signé à l'issue de cette réunion, M. Trump s'est engagé à fournir des garanties de sécurité à la Corée du Nord tandis que M. Kim a réaffirmé son engagement ferme et inébran-



lable à une dénucléarisation complète de la péninsule de Corée.

A quelques heures d'un tête-à-tête, le président américain a mis en avant l'exemple du Vietnam, pays communiste qui a embrassé le capitalisme et tourné la page de la confrontation avec les Etats-Unis.

«Le Vietnam se développe comme peu d'autres endroits au monde».

La Corée du Nord ferait la même chose - et très rapidement - si elle décidait de dénucléariser», a tweeté M. Trump, évoquant la possibilité d'un avenir «général» pour le pays

reclus, aujourd'hui sous le coup de nombreuses sanctions internationales. Pour tenter d'arracher des «concessions» à Pyongyang, les Etats-Unis pourraient accepter des gestes symboliques, comme l'ouverture d'un bureau de liaison ou une déclaration pour mettre fin formellement à la guerre de Corée, qui ne s'est achevée en 1953 que par un simple armistice.

«Je ne veux brusquer personne», a-t-il lancé avant son départ de Washington, semblant vouloir tempérer par avance les espoirs suscités par le sommet vietnamien.

## ETATS-UNIS:

## Les Etats-Unis appellent l'Inde et le Pakistan à «la retenue»

Les Etats-Unis ont appelé mardi l'Inde et le Pakistan, deux puissances nucléaires qu'opposent de vives tensions, à «la retenue», en exhortant Islamabad à agir contre les «groupes terroristes» sur son sol.

«Nous encourageons l'Inde et le Pakistan à faire preuve de retenue et à éviter une escalade à tout prix», a dit dans un communiqué le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, qui a précisé s'être entretenu avec les ministres indien et pakistanais des Affaires étrangères. Le responsable américain a aussi indiqué avoir évoqué avec Islamabad «l'urgence pour le Pakistan d'agir de manière significative contre les groupes terroristes opérant sur son sol», et la nécessité de «désamorcer les tensions actuelles en évitant une action militaire».

«J'ai également encouragé les deux ministres à faire de la communication directe une priorité et à éviter de nouvelles activités militaires», a affirmé M. Pompeo.

## PAKISTAN:

## Le Pakistan ferme son espace aérien par mesure de sécurité

Le Pakistan va fermer son espace aérien «jusqu'à nouvel ordre» par mesure de sécurité, a indiqué hier l'Autorité de l'aviation civile (CAA) alors qu'Islamabad a affirmé plus tôt avoir abattu deux avions de l'armée de l'air indienne. «L'Autorité de l'aviation civile a officiellement fermé son espace aérien jusqu'à nouvel ordre», a-t-elle indiqué sur Twitter.

Un porte-parole de l'armée pakistanaise a précisé que cette décision avait été prise «en raison des circonstances». Toutes les compagnies aériennes ont reçu pour instruction de «suspendre leurs opérations au Pakistan jusqu'à nouvel ordre», a indiqué une source proche de la CAA, citée par des agences.

Côté indien, au moins 5 aéroports ont également été fermés et de nombreux vols annulés, ont indiqué des responsables du secteur.

L'Autorité indienne de l'aviation civile n'a fait aucun commentaire dans l'immédiat. Plus tôt mercredi, l'armée pakistanaise avait annoncé avoir «abattu» deux avions indiens dans l'espace aérien pakistanais, dont un est tombé au Cachemire sous contrôle indien et l'autre du côté sous contrôle pakistanais de cette province himalayenne. Deux pilotes indiens ont été capturés et l'un d'eux conduit à l'hôpital, selon l'armée.

## CACHEMIRE:

## De nombreux vols commerciaux annulés ou déviés

De nombreux vols commerciaux ont été annulés ou ont dû modifier leur itinéraire mercredi en raison de la crise au Cachemire entre l'Inde et le Pakistan, qui a entraîné la fermeture de l'espace aérien pakistanais, indiquent des médias locaux.

«La carte de suivi des vols en direct Flightradar24 montrait mercredi à 11h00 GMT que l'espace aérien au-dessus du Pakistan était presque vierge d'avions, de même qu'un long couloir côté indien le long de la frontière avec le Pakistan», rapportent les

médias, indiquant que «nombre de vols internationaux contournaient la zone en passant par le Moyen-Orient puis la mer d'Arabie».

La région est notamment un point de passage pour les avions transportant des passagers d'Europe aux destinations touristiques en Asie du Sud-Est.

«Déviations et retour au départ pour des dizaines d'avions qui transitent normalement par les espaces aériens pakistanais et indien», a indiqué Flightradar24 sur son compte Twitter.

Pour sa part, un porte-

parole de l'Association internationale du transport aérien a indiqué que «220 vols en provenance d'Europe passaient normalement chaque jour par l'espace aérien pakistanais pour atteindre l'Asie du Sud-Est», soulignant que «des routes alternatives sont disponibles pour les vols affectés par la fermeture de l'espace aérien pakistanais».

«L'Inde a fermé pendant plusieurs heures neuf aéroports du nord du pays en raison de la situation au Cachemire mais les a rouverts dans le courant de l'après-midi», a rapporté l'agence Press

Trust of India. Cette perturbation intervient après que le Pakistan a affirmé avoir abattu dans la matinée deux avions militaires indiens au-dessus de la région disputée du Cachemire.

L'Inde dit de son côté qu'elle a abattu un avion pakistanais et perdu un de ses propres avions.

Les tensions se sont envenimées entre New Delhi et Islamabad depuis un attentat suicide au Cachemire, qui a tué environ 40 paramilitaires indiens le 14 février, perpétré par un groupe extrémiste basé au Pakistan.

## REPORT DU BREXIT:

## Les Britanniques doivent arguer leur demande

Un report de la date du Brexit est possible «à condition que les Britanniques expliquent à quoi ils veulent employer le temps supplémentaire qui leur serait ainsi alloué», a déclaré mercredi le négociateur européen Michel Barnier.

«S'il y a une demande de prolongation, elle devra faire l'objet d'une validation à l'unanimité des pays européens. Et la question qu'ils poseront immédiatement, c'est «pourquoi faire?».

C'est cela qui déterminera la durée d'une éventuelle prolongation», a précisé Barnier sur les

ondes de la radio Franceinfo, notant que l'objectif de l'Europe sera être «sûre de ne pas se retrouver dans une impasse comme aujourd'hui».

«Objectivement, on n'a pas besoin de plus de temps, on a besoin de décisions», a-t-il dit.

Pour rappel, la Première ministre britannique Theresa May soumet mercredi au vote des députés une motion pour prolonger les pourparlers avec Bruxelles, tout en leur proposant un mécanisme de report de la date du divorce en cas d'échec des discussions. Selon les analystes, c'est une concession

majeure que fait à May aux députés. «La sortie de l'UE ne doit pas être écartée», aime-t-elle à répéter font-ils observer.

M. Barnier a insisté mercredi sur le fait que ce sont les autorités britanniques elles-mêmes, tirant les conséquences de la victoire du oui au Brexit au référendum de juin 2016, qui ont choisi cette date du 29 mars pour quitter l'Union européenne.

Le président du Conseil européen Donald Tusk avait estimé lundi qu'un délai supplémentaire pour le Brexit serait une solution «rationnelle».

## VENEZUELA:

## Le chef de la diplomatie appelle à une rencontre Trump/Maduro

Le ministre vénézuélien des Affaires étrangères a appelé hier à l'ONU à une rencontre entre les présidents américain Donald Trump et vénézuélien Nicolas Maduro pour tenter de mettre un terme à la crise dans son pays. Dans un discours devant le Conseil des droits humains à Genève, Jorge Arreaza a affirmé que M. Maduro était «prêt au dialogue (...), même avec les Etats-Unis». «Pourquoi pas une rencontre entre le président Trump et le président Maduro?», s'est-il exclamé.

Avant de lancer cet appel, le ministre avait longuement dénoncé ce qu'il qualifie d'«agression» américaine contre son pays, ainsi que le blocus économique et le gel des avoirs vénézuéliens à l'étranger. «Cet argent appartient au peuple vénézuélien (...) Cela commence à devenir difficile. Le Conseil des droits humains devrait élever la voix contre ce blocus», a-t-il dit. M. Arreaza a de nouveau accusé les Etats-Unis de vouloir envahir le Venezuela sous couvert de distribuer de l'aide humanitaire. «La crise humanitaire est utilisée comme prétexte à une intervention militaire», a-t-il affirmé. Mais «ça suffit avec cette agression (...) Nous proposons une voie pour le dialogue», a-t-il ajouté.

Le principal opposant à Nicolas Maduro, Juan Guaidó, s'est autoproclamé «président par intérim» le 23 janvier. Il est soutenu par une cinquantaine de pays dont les Etats-Unis, le Brésil, la Colombie et la majorité des membres de l'Union européenne dont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

RECHERCHE GÉNÉTIQUE:

## La Chine prépare des sanctions

*La Chine a rédigé une nouvelle réglementation afin de superviser la recherche génétique, prévoyant amendes et suspensions à la suite d'une affaire de "bébés OGM" dont la naissance a causé un tollé mondial fin 2018.*



Le généticien chinois He Jiankui a provoqué un choc en novembre en annonçant qu'il avait réussi à altérer l'ADN de deux nouveau-nés. Le chercheur basé à Shenzhen (sud) a affirmé avoir modifié un gène afin de rendre les bébés, des jumelles dont le père est séropositif, résistants au virus du sida. L'annonce a mis en lumière "le manque de supervision" en Chine sur les travaux de certains savants. En réponse, la nouvelle réglementation dévoilée mardi prévoit de classer "à haut risque" les travaux sur des matériaux génétiques tels que manipulation

et transferts de gènes ou recherche sur les cellules souches. Les autorités sanitaires devront superviser ce type de recherches.

Des amendes comprises entre 50.000 et 100.000 yuans (6.500 à 13.000 euros) sont prévues pour les chercheurs et les institutions qui se livreraient à de telles recherches sans autorisation. L'Etat pourra stopper et confisquer les travaux.

Un savant qui percevra "des revenus illicites" à la suite de recherches non autorisées sera pénalisé à hauteur de 10 à 20 fois les revenus en question. Il encourt aussi une

suspension de six mois à un an. "Si les circonstances sont graves, la licence professionnelle sera révoquée et la personne sera interdite à vie de toute recherche clinique", stipule la réglementation.

A la suite de la naissance des jumelles OGM, He Jiankui a fait l'objet d'une enquête policière et le gouvernement a suspendu ses travaux. Les enquêteurs ont affirmé le mois dernier à l'agence de presse Chine nouvelle que le chercheur "recherchait la gloire" et avait utilisé ses "propres fonds" afin de mener à bien son projet.

Il a "contrefait des documents de vérification éthique" et "délibérément échappé à toute supervision", selon la même source.

Les modifications génétiques réalisées sur des embryons à des fins de reproduction sont illégales dans de nombreux pays mais la Chine ne dispose pas de loi dans ce domaine. Une brève réglementation du ministère de la Santé, datant de 2003, interdit les manipulations génétiques d'embryons mais ne prévoit aucune peine pour les contrevenants.

APS

# PUBLICITÉ

## ALGER

# «Le Lac des Cygnes», célèbre ballet en quatre actes, présenté

«Le Lac des Cygnes», célèbre ballet en quatre actes, a été présenté mardi à Alger, par l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Kouider et le Ballet russe du Théâtre de Saint Petersbourg, devant un public nombreux et recueilli.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, «Le Lac des Cygnes», universellement connu, est un ballet fantastique inspiré d'une légende allemande, que le Français Marius Pepita et le Russe Lev Ivanov, tous deux chorégraphes, ont monté sur une musique du grand compositeur russe, Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893) et un livret écrit par les Russes, Vladimir Begitchev et Vasily Gertser.

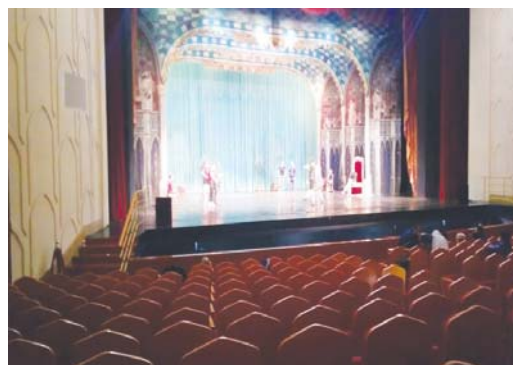
La soixantaine de musiciens occupant la fosse de l'Opéra d'Alger, ont commencé par une introduction au ton relevé, qui a donné un avant goût à l'assistance, sur la romance qu'allait vivre le prince «Siegfried», personnage brillamment interprété par Aleksandr Voïtin, avec sa bien aimée «Odette», rendue avec autant d'intensité et de grâce par Anna Voïtina. En plein partie de chasse, le prince «Siegfried» qui devait choisir une épouse sur décision de sa mère, a mis en joue son arbalète, s'apprêtant à tirer sur des cygnes blancs, quand, contre toute attente, l'un d'eux se transforme en jeune fille, «Odette», qui expliquera au prince qu'un sorcier avait jeté un sort sur elle, la transformant en cygne durant la journée et que seul le serment d'amour que lui porterait un homme pourra la sauver.

«Odile», copie maléfique d'Odette et fille du sorcier, arrive en plein cérémonie au château

avec son père pour empêcher l'union du prince Siegfried avec Odette, qui réussira enfin à conjurer le mauvais sort, grâce à l'amour que lui voue le prince. Huit danseurs et une vingtaine de ballerines, dans des accoutrements liés à la discipline et aux contenus de l'histoire (Collants, tutus blancs, chaussures de ballet, robes de princesses, tenues en velours de valets et de servantes, costume noir et masque du sorcier ...) ont mené les différents tableaux du spectacle, laissant leurs corps élanés s'exprimer dans l'élégance du mouvement et la grâce du geste, en passant en revue presque toutes les techniques et figures de la danse classique, à l'instar du pas de deux ou de quatre, la variété des fouettés, sur pointes, sur demi pointes ou encore, tournants.

Un décor somptueux et imposant a renseigné l'assistance sur le repère spatial de la trame, suggérant d'abord, au premier acte, la forêt, avec une belle frondaison judicieusement montée sur trois grands pantalons (longs rideaux), placés de part et d'autre de la scène, respectivement joints horizontalement par une étoffe et un fond également ornés de branchages et de feuillages, laissant apparaître à certains endroits, une partie des grands troncs d'arbres.

La projection de l'image d'un lac sombre et brumeux traversé



par des cygnes, a remplacé durant le deuxième acte, la ramée du fond de la scène dessinant les atmosphères mélancoliques de l'automne, pour voir ensuite, après un entracte d'une vingtaine de minutes, la mise en place d'un nouveau décor, lors du troisième et quatrième actes, suggérant la cour royale avec le décor gigantesque d'une grande muraille bleuâtre avec des voûtes en pierres, ornées de statues de saints, en haut, sur les extrémités.

La complémentarité entre les différents ateliers a donné lieu à un spectacle époustouflant de beauté, généreusement rendu dans une prestation de haute facture qui a réuni plusieurs jeunes talents, au plaisir d'un public conquis qui a vécu tous

les instants du spectacle dans l'allégresse et la volupté, applaudissant longtemps les artistes et leur lançant en chœurs des «Spaciba» («merci» dans la langue russe) à l'issue de la représentation. En présence de l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, Igor Beliaev, le directeur de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi, visiblement ému, a fait part de son bonheur de voir «la plus ancienne école de ballet au monde se produire à Alger». Fondée en 1738, l'Ecole de ballet russe du Théâtre de Saint Petersbourg se fixe, entre autres objectifs, de préserver la chorégraphie authentique du Théâtre Kirov (actuellement Mariinski), la promouvoir et la montrer au monde entier.

## TISSEMSILT : Découverte des ossements du chahid Benaï Omar

Les ossements du chahid Benaï Omar ont été découverts dernièrement au niveau de la commune de Sidi Boutouchent, dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris, mardi, du directeur du musée de wilaya du moudjahid.

La découverte des restes de ce chahid, membre de la wilaya IV historique, a été faite après des recherches sur le terrain durant trois mois, effectuées par un groupe de frères de combat du martyr et de cadres de la direction locale des moudjahidines. Selon le responsable du musée, Mohamed Adjed, une équipe composée de représentants des différentes directions s'est rendue, ce mardi, sur les lieux de la découverte au douar «Zerzar», dans la commune de Sidi Boutouchent. Cette équipe a entamé les démarches en vue d'acheminer ces restes pour être réinhumés au carré des martyrs de Théniet El Had. Le martyr est né en 1917 au douar El Meddad, dans la commune de Théniet El Had. Il a rejoint les rangs de l'ALN en 1956 avant de tomber au champ d'honneur, une année après, lors d'une attaque de l'aviation française visant le douar «Zerzar».

## ADRAR : Coordonner les efforts des intervenants dans la révision et l'enrichissement du manuscrit

Les participants à une rencontre académique sur «la révision des manuscrits», tenue mercredi à l'université Ahmed Draya à Adrar, ont mis l'accent sur la conjugaison des efforts des différents intervenants dans la révision et l'enrichissement du manuscrit. Les séminaristes, universitaires et hommes de lettres, ont souligné la nécessaire coordination des efforts entre les différentes parties scientifiques intervenantes, dans les travaux de révision et recherches en rapport avec la valorisation des manuscrits en vue de contribuer à l'enrichissement du patrimoine et l'échange d'expériences pour pérenniser ce legs culturel matériel.

Le doyen de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université d'Adrar, Pr. Ahmed Hamdi, a indiqué que «cette rencontre a impliqué deux générations ayant œuvré à la révision et la correction des textes des manuscrits en vue d'échanger les expériences théoriques et pratiques et contribuer à l'enrichissement des sciences et la valorisation des manuscrits».

Le conférencier a évoqué l'importance de rapprocher les étudiants de la question de la situation du patrimoine et de sa préservation à travers l'acquisition d'expériences et de connaissances scientifiques susceptibles de garantir l'opération.

Le directeur de la culture de la wilaya d'Adrar, Bahidi Hacen, a, de son côté, mis en valeur le legs manuscrit, dans divers domaines des sciences et du savoir, que recèle l'Algérie, ajoutant que ce patrimoine est en quête de relecture, de révision et d'édition.

Pour l'intervenant, la situation du manuscrit et son importance scientifique requièrent des initiatives scientifiques de spécialistes pour mettre un terme aux facteurs influant négativement sur ce patrimoine culturel inestimable.

Il a, dans ce cadre, mis en exergue le rôle assumé par le centre national des manuscrits dans la préservation et l'entretien de ce legs, en exploitant les nouvelles technologies et la numérisation, appuyées par le travail de terrain mené par les cadres du centre à travers différentes régions du pays pour relire, corriger et restaurer les manuscrits, les répertorier et les classer. Cette rencontre a permis également aux participants d'évoquer d'autres thèmes liés à l'initiation de révision des manuscrits, la présentation d'expériences personnelles en matière de révision et de correction à travers un atelier dédié aux questions afférentes à ce volet.

## TIZI-OUZOU

## Le rôle de Mammeri dans la sauvegarde du patrimoine culturel amazigh souligné lors d'une rencontre



Le rôle de l'écrivain, linguiste et anthropologue, Mouloud Mammeri dans la préservation du patrimoine culturel et de la langue amazighs a été souligné mardi à Tizi-Ouzou par les participants à une table ronde à la maison de la culture sur la «pensée et actions» de ce savant algérien à l'occasion du 30ème anniversaire de sa disparition.

Le directeur du Centre du patrimoine culturel africain, Slimane Hachi, a observé qu'à travers son œuvre et ses travaux consacrés à la langue, la culture et la littérature, que ce soit sa propre production romanesque ou ses recueils et analyses de la poésie kabyle ancienne ainsi eu son travail anthropologique notamment sur l'Ahehili du Gourara et sur les Touareg, il a fait partie des savants pionniers qui ont eu la vision de la protection et de la sauvegarde du patrimoine. «Aujourd'hui ce travail de sauvegarde est l'idée à laquelle se range l'humanité entière notamment par les travaux et conventions de l'Unesco», a-t-il ajouté.

L'universitaire Allaoua Rabhi qui a rappelé la personnalité multiple de Mouloud Mam-

meri en tant qu'homme de sciences, sage, savant, militant d'une culture et d'une langue millénaire et en tant qu'homme simplement, a mis en exergue son militantisme en faveur de la préservation de l'identité amazighe, sa compétence en linguistique et littérature et en anthropologie. Ce même intervenant a aussi souligné «la grande maîtrise» qu'avait Mouloud Mammeri du savoir traditionnel ce qui lui a permis, a-t-il dit «d'allier le savoir qu'il a acquis à l'école occidentale et ce que lui a léguée sa société notamment sa famille et particulièrement son père».

L'acteur du mouvement associatif Mohand Boukhtouche, s'est intéressé à la contribution des œuvres et de l'engagement de cet enfant de l'enfant de Taourirt Mimoun (Ath Yenni) dans le recouvrement de l'identité amazighe communes aux pays de l'Afrique du nord. «Il y a eu des femmes et des hommes qui ont mené ce combat avant lui, mais Mammeri a su et a pu lui donner une dimension universelle, universelle mais aussi une dimension profondément populaire qui a fait que ce combat est devenu depuis 1980 un combat

populaire dont nous cueillons aujourd'hui les premiers fruits», a-t-il dit en rappelant que Tamazight est reconnue aujourd'hui, langue nationale et officielle dans la constitution algérienne.

Dans son allocution d'ouverture de cet hommage organisé dans le cadre des activités du 30ème anniversaire de la mort de Mouloud Mammeri, la directrice locale de la culture Nabila Goumeziane, a rappelé la contribution de l'écrivain à la «préservation et au développement de la langue amazighe à travers ses recherches et ses travaux sur la grammaire, les méthodes d'enseignement de la langue et le dictionnaire dans lequel il a regroupé le vocabulaire des différents dialectes berbères». Il a également effectué plusieurs recherches anthropologiques sur les richesses culturelles, linguistiques et patrimoniales de la communauté amazighe en Afrique du Nord et a recueilli les «isefra» de Si Moh Ou M'hand et de Cheikh Mohand Oulhocine, ainsi que les contes berbères anciens, a-telle ajouté.

Elle a encore souligné que Mammeri l'écrivain et le romancier a laissé des «œuvres immortelles» dont La colline oubliée, Le sommeil du juste, L'opium et le bâton, La traversée, ainsi que plusieurs nouvelles et pièces. L'apport des œuvres romanesques de Mouloud Mammeri à l'amazighité, et leur imprégnation amazighe, est considérable et son grand mérite, est le fait que tout son travail et toutes ses actions avaient pour noble objectif de réconcilier les Algériens avec leurs racines et leur histoire, a-t-elle insisté. Une exposition permanente sur Mammeri et œuvre, un club, un cours pédagogique et des conférences-débats sont au programme de cette activité qui sera clôturée jeudi par un recueillement sur sa tombe, à Taourirt Mimounne (commune d'Ath Yenni).

APS

# Programme de la soirée

**TF1 21:00**

## Léo Matteï, brigade des mineurs

Réalisateur : Frédéric Berthe  
Avec : Jean-Luc Reichmann, Mathilde Lebrequier



Le jour du procès de David, qui avait enlevé et séquestré la fille de Léo Matteï pendant plusieurs années, est arrivé. Mais au dernier moment, l'audience est reportée car l'accusé vient d'être hospitalisé suite à une agression. Peu après, l'enquêteur est appelé pour une nouvelle affaire : un enfant de 9 ans a été victime d'une overdose. Il a été placé dans un coma artificiel.

**France 2 21:00**

## Envoyé spécial

Réalisateur : Arnaud Mercadier  
Avec : Sara Forestier, Pierre Rochefort



80 km/h, la sortie de route ? En septembre, la mise en place de radars nouvelle génération, capables de flasher 126 véhicules en même temps en Haute-Loire, a déclenché une polémique. Imprimantes, le coût de la panne ! Derrière cet objet encore indispensable, il y a un marché mondial gigantesque, près de 100 millions d'exemplaires vendus l'an dernier. Et un soupçon : l'obsolescence programmée. Pour la première fois en France, une enquête préliminaire a été ouverte pour obsolescence programmée et tromperie contre le géant japonais Epson. • L'autre visage du cannabis. Souffrant d'épilepsie sévère, la petite Kaylah, 9 ans, est soignée avec du cannabidiol ou CBD.

**France 3 21:00**

## La couleur des sentiments

Réalisateur : Tate Taylor  
Avec : Emma Stone, Viola Davis



Dans les années 1960, à Jackson, Mississippi, toutes les familles blanches ont des domestiques noirs. De retour en ville après ses études, Skeeter est chargée par un journal de la rubrique de conseils aux ménagères. Mais elle n'y connaît rien. Elle demande de l'aide à Aibileen, la bonne d'une de ses amies. Elle prend alors conscience du racisme ordinaire de sa communauté, et décide d'écrire un livre où les domestiques raconteraient leur travail.

**CANAL+ 21:00**

## Vikings

Avec : Alexander Ludwig, Katheryn Winnick



A l'annonce de la mort de son frère, le roi Alfred est effondré et revient de toute urgence dans son château. Le souverain interroge sa mère afin de comprendre ce qu'il s'est passé en son absence. A Kattegat, Ivar assoit un peu plus son autorité en changeant les lois immémoriales concernant l'organisation du royaume et le droit de vote. Par ailleurs, il demande à Hvitserk de rejoindre le roi Olaf le Gros afin de préparer l'attaque du Wessex.

**6 21:00**

## La famille Béliet

Réalisateur : Eric Lartigau  
Avec : Karin Viard, François Damians



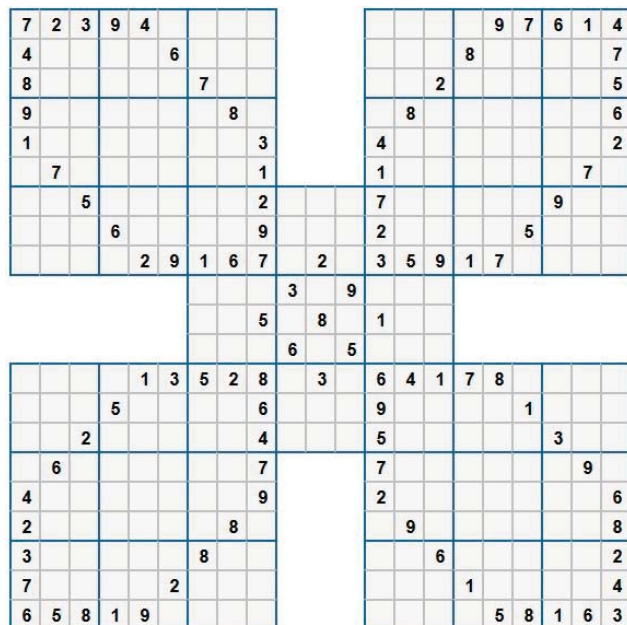
Paula Béliet vit dans une ferme en Mayenne, avec ses parents, Gigi et Rodolphe, et son frère Quentin, qui sont sourds. L'adolescente vient de s'inscrire à la chorale du lycée, où elle est repérée par son exigeant professeur, monsieur Thomasson, pour ses qualités vocales. Au même moment, son père Rodolphe décide de se présenter aux élections contre Lapidus, le maire sortant. Paula, elle, fait la connaissance du beau Gabriel à la chorale.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2103

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"Qui n'enrichit pas son esprit se rouille, et demeure sot."

Pierre Charron

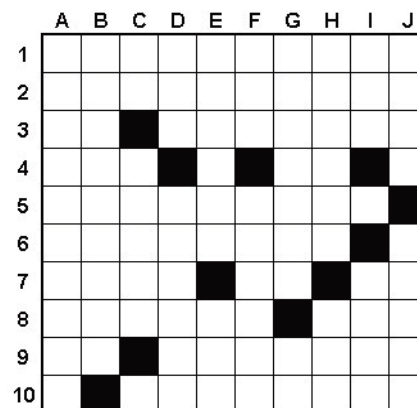
### Mots croisés n°2103

- 1 - Promesse de l'étalon  
2 - Impressions d'élasticité  
3 - Préposition - Massif de l'Inde  
4 - Apport féminin - Infinif  
5 - Minerais de fer  
6 - Tapis  
7 - Puits naturel - Début de romance - Personnel  
8 - Ornement incrusté - Beau devant un ami  
9 - Suffixe - Pièce de maintien  
10 - Eprouvé

Horizontalement :

Verticalement :

- A - Avoir l'avantage  
B - Science vinicole  
C - Numéral - Montre son dépit  
D - Fleur - Commission  
E - Lieu de campagne pour Bonaparte - Dégouté  
F - Propre - Conséquence d'agression  
G - Intérieurement - Pointe de rose  
H - Nettoyée - Fils arabe  
I - Transport parisien - Orifice  
J - Amateur de lentilles - Brillé



Terreurs



|                      |   |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |
|----------------------|---|------------------|----------------|----------|---------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|---|---------------------------------|---|---------------------|-------------------|
| diminution           | ↓ | croulante        | ↓              | machine  | ↓                   | digestifs         | ↓                 | grande ouverte        | ↓ | en compagnie de                 | ↓ | très attentives     | ↓                 |
| fictif               |   | repaire de fauve |                | anormale |                     | ça fait mal !     |                   | campagnard            |   |                                 |   | en forme de boucle  |                   |
| ↓                    |   | ↓                |                | ↓        |                     | ↓                 |                   | ↓                     |   | grande corbeille os de mâchoire | → | ↓                   |                   |
| avec force           | → |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   | ↓                               |   |                     |                   |
| dedans               |   |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |
| ↓                    |   |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   | maladie juvénile                | → |                     |                   |
|                      |   |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   | ↓                               |   |                     |                   |
| patrie d' Abraham    | → |                  | quatre saisons | →        |                     | éléments liquides | →                 |                       |   |                                 |   | marque d' infinitif | →                 |
| novent               |   |                  | raconte        |          |                     | porteur de lettre |                   |                       |   |                                 |   | sens très mauvais   |                   |
| ↓                    |   |                  | ↓              |          | divers              | ↓                 |                   |                       |   |                                 |   | ↓                   |                   |
|                      |   |                  |                |          | transformation      |                   |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |
|                      |   | affectionner     | →              |          |                     |                   |                   | sorties de l'urne     | → |                                 |   |                     |                   |
| dépouille            |   | volume           | ↓              |          |                     |                   |                   | part de chacun        | ↓ |                                 |   |                     |                   |
| ↓                    |   |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   | largeur d'étoffe                | → |                     | coupera une bûche |
|                      |   |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   | saillie du coude                | ↓ |                     |                   |
| monotones            | → |                  |                |          |                     |                   |                   | crie comme un crapaud | → |                                 |   |                     |                   |
| état d'Arabie        |   |                  |                |          |                     |                   |                   | arctique              | ↓ |                                 |   |                     |                   |
| ↓                    |   |                  |                |          | supprimé            | →                 |                   |                       |   |                                 |   | démonstratif        | →                 |
|                      |   |                  |                |          | plus que souri      | ↓                 |                   |                       |   |                                 |   | idolâtre            |                   |
| apparu               | → |                  | chicane-rais   | →        |                     |                   |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |
|                      |   |                  | broute l'herbe | ↓        |                     |                   |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |
| autre do             |   |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |
| ↓                    |   |                  | coudre         | →        |                     |                   |                   | vend                  | → |                                 |   |                     |                   |
|                      |   |                  | port français  | ↓        |                     |                   |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |
|                      |   |                  |                |          |                     |                   |                   | troublé               | ↓ |                                 |   |                     | serpentasses      |
|                      |   | réunion dansante | →              |          | bramer              | →                 |                   |                       |   | riches décors                   | → |                     |                   |
| bien classée         | ↓ | surveillera      | ↓              |          | appâteras           | ↓                 |                   |                       |   | habitude                        | ↓ |                     |                   |
| ↓                    |   |                  |                |          |                     |                   | fixai au quai     | →                     |   |                                 |   |                     |                   |
|                      |   |                  |                |          |                     |                   | amateur de miel   | ↓                     |   |                                 |   |                     |                   |
| gaz intestinal       | → |                  |                |          | groupe d' animaux   | →                 |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |
| mamelle de vache     |   |                  |                |          | signes musicaux     | ↓                 |                   |                       |   |                                 |   |                     | parlera trop fort |
| ↓                    |   |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |
|                      |   |                  | tombé          | →        |                     |                   |                   | coupe de labo         | → |                                 |   | cuivre du chimiste  | →                 |
|                      |   |                  | petit bâtiment | ↓        |                     |                   |                   | grand-père            | ↓ |                                 |   | tirer sur l'aviron  | ↓                 |
| montrera             | → |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   | alla au hasard                  | → |                     |                   |
| fer très réduit      |   |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   | n'avouas pas                    | ↓ |                     |                   |
| ↓                    |   |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |
|                      |   |                  | traduction     | →        |                     |                   |                   |                       |   |                                 |   | petite planche      | →                 |
|                      |   |                  | filet lumineux | ↓        |                     |                   |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |
| diminua la voile     | → |                  |                |          |                     |                   | devinettes        | →                     |   |                                 |   |                     |                   |
| vallées envahies     |   |                  |                |          |                     |                   | cours au domarois | ↓                     |   |                                 |   |                     |                   |
| ↓                    |   |                  |                |          | bain de vapeur      | →                 |                   |                       |   |                                 |   | âge géologique      | →                 |
|                      |   |                  |                |          |                     |                   |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |
| colline de Jérusalem | → |                  |                |          | mettras au diamètre | →                 |                   |                       |   |                                 |   |                     |                   |

### *Solution*

**Sudoku n°2103**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|--|
| 7 | 2 | 3 | 9 | 4 | 8 | 5 | 1 | 6 |  |  |  |
| 4 | 5 | 1 | 2 | 7 | 6 | 3 | 9 | 8 |  |  |  |
| 8 | 6 | 9 | 3 | 5 | 1 | 7 | 2 | 4 |  |  |  |
| 9 | 3 | 4 | 1 | 6 | 7 | 2 | 8 | 5 |  |  |  |
| 1 | 8 | 2 | 4 | 9 | 5 | 6 | 7 | 3 |  |  |  |
| 6 | 5 | 9 | 8 | 3 | 2 | 1 | 4 | 7 |  |  |  |
| 6 | 9 | 5 | 7 | 1 | 4 | 8 | 3 | 2 |  |  |  |
| 2 | 1 | 7 | 6 | 8 | 3 | 4 | 5 | 9 |  |  |  |
| 3 | 4 | 8 | 5 | 2 | 9 | 1 | 6 | 7 |  |  |  |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|--|
| 9 | 7 | 6 | 4 | 1 | 3 | 5 | 2 | 8 |  |  |  |
| 8 | 3 | 4 | 6 | 2 | 9 | 7 | 1 | 6 |  |  |  |
| 1 | 2 | 1 | 8 | 7 | 6 | 3 | 9 | 4 |  |  |  |
| 1 | 6 | 3 | 9 | 5 | 8 | 2 | 4 | 7 |  |  |  |
| 8 | 7 | 2 | 3 | 1 | 6 | 5 | 9 | 4 |  |  |  |
| 2 | 9 | 5 | 7 | 6 | 4 | 1 | 8 | 3 |  |  |  |
| 3 | 2 | 6 | 4 | 5 | 8 | 7 | 1 |   |  |  |  |
| 7 | 4 | 1 | 3 | 8 | 2 | 9 | 6 | 5 |  |  |  |
| 6 | 5 | 8 | 1 | 9 | 7 | 4 | 3 | 2 |  |  |  |

**Mois Croisés n°2103**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|--|
| 8 | 3 | 5 | 2 | 9 | 7 | 6 | 1 | 4 |  |  |  |
| 9 | 4 | 1 | 8 | 5 | 6 | 3 | 2 | 7 |  |  |  |
| 6 | 7 | 2 | 3 | 4 | 1 | 8 | 9 | 5 |  |  |  |
| 5 | 8 | 7 | 4 | 2 | 9 | 1 | 3 | 6 |  |  |  |
| 4 | 9 | 6 | 7 | 1 | 3 | 5 | 8 | 2 |  |  |  |
| 1 | 2 | 3 | 5 | 6 | 4 | 7 | 9 | 8 |  |  |  |
| 7 | 1 | 5 | 2 | 9 | 8 | 3 | 6 | 4 |  |  |  |
| 2 | 6 | 8 | 9 | 3 | 5 | 7 | 4 | 1 |  |  |  |
| 1 | 7 | 3 | 2 | 6 | 8 | 9 | 5 | 7 |  |  |  |
| 4 | 2 | 8 | 3 | 5 | 9 | 1 | 7 | 4 |  |  |  |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |  |  |  |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|--|--|
| 6 | 7 | 1 | 3 | 4 | 9 | 8 | 2 | 5 |  |  |  |
| 9 | 4 | 5 | 7 | 8 | 2 | 1 | 3 | 6 |  |  |  |
| 2 | 8 | 3 | 6 | 1 | 5 | 4 | 9 | 7 |  |  |  |
| 7 | 6 | 3 | 7 | 6 | 4 | 1 | 7 | 8 |  |  |  |
| 5 | 9 | 8 | 3 | 5 | 2 | 1 | 6 | 4 |  |  |  |
| 1 | 5 | 7 | 6 | 2 | 4 | 9 | 3 | 8 |  |  |  |
| 7 | 6 | 8 | 3 | 1 | 4 | 2 | 9 | 5 |  |  |  |
| 8 | 2 | 1 | 9 | 5 | 7 | 6 | 3 | 4 |  |  |  |
| 1 | 8 | 1 | 6 | 4 | 3 | 7 | 9 | 5 |  |  |  |
| 3 | 5 | 9 | 1 | 6 | 2 | 8 | 7 | 4 |  |  |  |

**Grille géante n°803**

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | P | O | U | L | I | N | I | E | R | E |
| 2  | R | E | N | I | T | E | N | C | E | S |
| 3  | E | N |   |   | S | A | T | P | U | R |
| 4  | D | O | T |   |   | L | E | R |   | U |
| 5  | O | L | I | G | I | S | T | E | S |   |
| 6  | M | O | Q | U | E | T | T | E |   | R |
| 7  | I | G | U | E |   | R | O |   | M | E |
| 8  | N | I | E | L | L | E |   | B | E | L |
| 9  | E | E |   | T | A | S | S | E | A | U |
| 10 | R |   |   | R | E | S | S | E | N | T |

**Mois Croisés n°2103**

1. P O U L I N I E R E S

2. R E N I T E N C E S

3. E N S A T P U R A

4. D O T L E R U

5. O L I G I S T E S

6. M O Q U E T T E R

7. I G U E R O M E

8. N I E L L E B E L

9. E E T A S S E A U

10. R R E S S E N T I

**Grille géante n°803**

1. P O U L I N I E R E S

2. R E N I T E N C E S

3. E N S A T P U R A

4. D O T L E R U

5. O L I G I S T E S

6. M O Q U E T T E R

7. I G U E R O M E

8. N I E L L E B E L

9. E E T A S S E A U

1

## AG ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION DE TIR SPORTIF : Rejet des bilans moral et financier

Les membres de la Fédération algérienne de Tir Sportif (FATS) ont rejeté les bilans moral et financier de l'exercice 2018, lors de l'assemblée générale ordinaire (AGO) tenue mercredi à la maison des Fédérations à Dely-Ibrahim (Alger).

Les bilans moral et financier de l'exercice 2018 ont été rejetés par neuf membres contre six sur les 35 membres que compte l'assemblée générale de la FATS, en présence des représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports, Lynda Mekacher et Sid Ahmed Amrouni.

«Dieu merci, la majorité des ligues de wilayas et pas des moindres ont rejeté les bilans moral et financier. Nous avons souffert avec cette équipe fédérale depuis 2016. Des athlètes de haut niveau ont été écartés des championnats d'Afrique. Maintenant, nous avons 15 jours pour préparer une assemblée extraordinaire pour désigner les commissions de candidatures et de recours en vue de l'assemblée élective qui élira le nouveau président et son bureau fédéral», a déclaré à l'APS Hireche Boudali, président de la ligue d'Oran.

Pour le président de la ligue d'Oran, «les bilans moral et financier de l'exercice 2017 ont été également rejetés, mais le ministère de la Jeunesse et des Sports n'a pas voulu appliquer la réglementation en vigueur, à savoir l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire (AGE) pour élire un nouvelle équipe fédérale». Dès son installation à la tête de la FATS, le président Ali Hamlat a connu de nombreux conflits avec les membres de son bureau fédéral dont sept sur les huit qui le composent ont sollicité le 14 janvier 2018 le retrait de confiance pour mauvaise gestion.

## TENNIS/TOURNOI ITF JUNIORS MEHDI-BOURAS: L'Algérien Rihane passe en quart de finale

Le tennismen algérien Youcef Rihane, a composé, hier, son ticket pour les quarts de finale du tournoi international ITF juniors Mehdi-Bouras, qui se dispute au Tennis club d'Hydra (Alger).

Rihane s'est qualifié en dominant le Tunisien Zakaria Ben Ibrahim, par deux sets à zéro (6-4, 6-0). Lors des quarts de finale, programmés jeudi matin, le jeune algérien affrontera le vainqueur du match opposant l'Italien Matteo Gigante à l'Espagnol Carles Hernandez. Pour sa part, sa compatriote Ines Bekrar joue actuellement son match comptant pour le second tour devant l'Italienne Chiara Girelli. Rihane et Bekrar sont les seuls algériens à avoir passé le premier tour après l'élimination de leurs compatriotes engagés dans le tableau final.

Ce rendez-vous organisé par le Tennis club de Hydra, sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis (FAT), est marqué par la présence de plus de 100 joueurs et joueuses issus de 23 pays.

Amine Mohatati, juge-arbitre algérien, dirige les tableaux simple et double, tandis que Salah Bouzidani est le directeur du tournoi. Ce tournoi est dédié à la mémoire de Mehdi Bouras, ancien joueur de l'équipe nationale juniors décédé en 2013 à l'âge de 24 ans. Il sera suivi par un autre tournoi international ITF juniors au Tennis club des Palmiers (Ben Aknoun, Alger) du 3 au 9 mars.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL

# Plus de 500 participants de différents pays à la 19e édition du Sahara-marathon

Plus de 500 coureurs de différentes nationalités ont pris part à la 19e édition du Sahara-marathon, mardi dans les camps de réfugiés sahraouis. Cette course annuelle de solidarité avec le peuple sahraoui, dont le coup d'envoi a été donné par le ministre de la Jeunesse et des Sports sahraoui, Ahmed Lahbib Abdi en présence de cadres du gouvernement sahraoui, a eu lieu sur un parcours en quatre étapes.



La première (de 42 km) s'est déroulée du camp d'El-Ayoune à celui de Smara via le camp d'Aousserd, alors que la seconde de 21 km a eu lieu du camp d'Aousserd vers celui de Smara, en plus de deux étapes de 10 et 5 km à l'intérieur du camp de Smara, selon le comité d'organisation.

S'exprimant lors d'un point de presse, le ministre Ahmed Lahbib Abdi a indiqué que l'organisation de cette manifestation sportive internationale dans les camps de réfugiés

sahraouis vient en solidarité avec le peuple sahraoui et sa juste cause et pour briser le black-out médiatique imposé sur cette cause.

«La participation étrangère à ce rendez-vous sportif est un des signes de solidarité avec la lutte du peuple sahraoui pour le recouvrement de ses droits légitimes à la liberté et l'indépendance», a souligné M. Abdi. Approchée par l'APS, l'ancienne championne olympique algérienne Hassiba Boulmerka, qui a pris part à

cette manifestation sportive, a indiqué que «sa présence pour la 16e fois dans les camps de la dignité et de la fierté comme militante aux côtés du peuple sahraoui, constitue un message fort à la communauté internationale pour agir et œuvrer à une solution urgente à la juste cause sahraouie». «Soutenir et exprimer notre solidarité avec la cause sahraouie est un devoir de conscience humaine et la défense de cette question est la responsabilité de toute la com-

munauté internationale», a affirmé fièrement Boulmerka. Pour l'ancienne athlète algérienne, «la lutte pour la liberté ne s'exprime pas seulement par les armes, mais elle est multiforme et multidimensionnelle. Il est du devoir de tout un chacun, là où il se trouve, de faire pression sur les pays et gouvernements afin de se soumettre à la légitimité internationale et permettre au peuple sahraoui de jouir de son droit à l'autodétermination et l'indépendance».

## HAND/COUPE ARABE À ORAN:

# La compétition reportée pour cause de campagne électorale (UAHB)

L'Union arabe de handball (UAHB) a décidé de reporter la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupes, prévue du 20 au 28 mars à Arzew (Oran), suite à la réquisition des salles de sports en vue de la campagne électorale pour la présidentielle 2019, a indiqué mardi à l'APS l'instance arabe.

«La compétition a été reportée suite à la réquisition des salles de sports en vue de la campagne électorale qui débutera le 24 mars en vue de la prési-

dentielle du 18 avril. La Fédération algérienne de handball (FAHB) a envoyé une correspondance pour demander le report, chose qui a été acceptée par l'instance arabe», a précisé la même source, soulignant que «la partie algérienne a proposé de faire disputer la compétition du 23 avril au 2 mai».

L'ES Arzew, pensionnaire de la division Excellence et qui joue actuellement sa survie parmi l'élite, avait présenté sa candidature pour accueillir l'édition

2019 de la Coupe arabe des vainqueurs de coupes lors du précédent tournoi organisé à Sfax (Tunisie), auquel elle avait participé en tant qu'invité d'honneur.

Le club de la ville pétrochimique était en concurrence avec le représentant marocain, en l'occurrence Tanger, rappelle-t-on. Trois salles omnisports sont retenues pour abriter l'épreuve arabe, à savoir Arzew, Akid-Lotfi et Sidi-El Bachir, les deux dernières étant implantées à Oran.

## UN MARATHON EN MOINS DE DEUX HEURES:

# Pas avant 2032, selon une étude

Il faudra probablement attendre 2032 pour voir un marathon couru sous la mythique barre des deux heures, selon une étude dévoilée mercredi et qui s'appuie sur l'analyse de la progression des records du monde de la distance.

Et encore, en se basant sur tous les records enregistrés par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) depuis 1950, l'étude, publiée dans le journal de l'American College of Sports Medicine, prédit qu'il n'y a que 10% de chance que le seuil des deux heures soit franchi en 2032. Pourtant, le Kenyan Eliud

Kipchoge a abaissé le record du monde à 2 h 01 min 39 sec en septembre 2018 à Berlin, pulvérisant la précédente marque de plus d'une minute.

«En inspectant les prévisions de mon modèle statistique, il n'y avait que 2% de chances que la barrière des deux heures soit battue à ce moment-là», explique le professeur d'économie Simon Angus qui a dirigé l'étude à l'Université Monash de Melbourne. En mai 2017, le même Kipchoge, champion olympique à Rio-2016, n'avait échoué qu'à 25 secondes des deux heures, abrité par une voiture qui lui donnait le

tempo lors d'une opération organisée par son sponsor sur l'autodrome de Monza, en Italie.

Une performance non homologuée par l'IAAF compte tenu de ses conditions. Rien n'empêche évidemment qu'un athlète court les 42,195 kilomètres d'un marathon en moins de deux heures d'ici 2032 mais «la probabilité que cela se produise (selon son modèle statistique) est extrêmement faible», juge Angus, par ailleurs lui-même coureur d'ultra-marathon.

Son étude fixe à 1 h 58 min 05 sec le meilleur temps réalisable pour un humain, mais

n'évalue qu'à 1% la probabilité qu'une femme ne fasse éclater un jour le seuil des deux heures. Selon ces travaux, le meilleur temps qu'une athlète puisse accomplir est de 2 h 05 min 31 sec. A l'heure actuelle, les deux meilleures performances féminines reconnues par l'IAAF sont celle de la Britannique Paula Radcliffe en 2 h 15 min 21 sec réalisée en 2003 à Londres lors d'un marathon mixte et celle de la Kényane Mary Keitany en 2 h 17 min 01 sec réussie en 2017, également à Londres, cette fois dans une course réservée uniquement aux femmes.

## TENNIS/TOURNOI D'ACAPULCO : Entame facile pour Rafael Nadal

Le joueur de tennis Rafael Nadal, N.2 mondial, a battu sans difficulté l'Allemand Mischa Zverev (76e mondial) 6-3, 6-3, mardi au tournoi d'Acapulco, un mois après le revers essuyé par l'Espagnol en finale de l'Open d'Australie. Nadal, finaliste sortant, a commis 14 fautes directes contre 25 points gagnants dans une partie qu'il a bouclée en 1 h 20 min.

Face à un gaucher comme lui qui a tenté en vain d'écourter les échanges en montant souvent au filet, Nadal a réussi le break très tôt dans la partie pour mener 3 jeux à 1. Mettant la pression sur son adversaire en retour, il a terminé très fort, en empochant les quatre derniers jeux pour s'imposer sur un passing de revers, l'un de ses coups favoris. «Ce n'était pas un

match fantastique, mais c'était un jour pour gagner, peu importe ce que c'était», a déclaré l'Espagnol, qui devra se méfier au 2e tour de l'imprévisible Nick Kyrgios (72e mondial). Il ne mène que 3 victoires à 2 dans ses face-à-face avec l'Australien, qui s'est montré convaincant devant le vétéran italien Andreas Seppi (35 ans et 49e mondial), battu 6-3, 7-5.



JUDO :

## Les Championnats nationaux «par équipes» des Divisions 1 et 2 reportés à une date ultérieure

Les Championnats nationaux «par équipes» de judo (Divisions 1 et 2), initialement prévus du 1er au 2 mars 2019, sont finalement reportés à une date ultérieure, a annoncé mercredi la Fédération

algérienne de la discipline (FAJ). L'instance Fédérale s'est contentée d'annoncer cet ajournement, sans dévoiler les raisons qui ont motivé le report, ou la date exacte à laquelle a

été reprogrammée l'échéance. Des compétitions qui devaient concerner uniquement les catégories seniors (messieurs et dames), dans les deux Divisions, 1 et 2.

SPORT NAUTIQUE

## Championnat régional d'apnée indoor samedi à Oran

Le championnat régional d'apnée indoor aura lieu samedi à la piscine de Boutlélis (Oran), a-t-on appris des organisateurs.

Cette compétition de sport nautique, organisée par la

ligue de wilaya d'Oran de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques, verra la participation de plus de 30 apnéistes issus de sept clubs et associations sportives. Le programme de ce

tour régional, qualificatif à la phase finale du championnat national, prévoit le déroulement de quatre épreuves d'apnée. Il s'agit de l'apnée statique et des trois formes d'apnée dyna-

mique avec palmes. À l'issue de cette phase régionale, les trois premiers de chaque épreuve seront qualifiés pour la finale du championnat d'Algérie, prévue fin mars à Béjaïa, rappelle-t-on.

JUDO :

## Al Hilal Essaed (Oran) gagne des échelons après son titre arabe à Marrakech

Les deux judokas du club sportif amateur El Hilal Essaed (Oran), Benacer Lahcen et Belouti Brahim, ont remporté le championnat arabe des clubs champions (Kata), clôturé dimanche dernier à Marrakech (Maroc), une distinction qualifiée d'"exploit" par leur président Abdelhadi Benali.

«Il s'agit de notre premier titre international depuis la création de notre club en 2015. Cette consécration montre si besoin est que nous sommes sur la bonne voie», s'est réjoui le jeune président. Le duo algérien s'est illustré dans les épreuves de Kata (Minou Kata), en dominant les débats, comme l'atteste l'avance de 200 points qu'il a pris par rapport au deuxième, selon la même source.

Après avoir remporté le championnat d'Algérie, les deux judokas oranais

ont tenu à aller au bout de leur rêve en s'adjugeant la trophée arabe, même si leur petit club a eu du mal pour leur assurer cette participation dans le rendez-vous de Marrakech.

«Notre club n'a pas beaucoup de moyens, notamment sur le plan financier ce qui a failli jouer un mauvais tour à nos deux athlètes à l'occasion de ces championnats desquels ils allaient déclarer forfait, mais notre détermination à honorer les couleurs nationales a fini par l'emporter», a encore dit le président d'El Hilal Essaed.

Après cette belle performance, le prochain objectif du couple sera de rééditer le même scénario lors des prochains championnats d'Afrique, selon le premier responsable de leur club.

Outre le judo, El Hilal Essaed compte trois autres disciplines, à savoir la Gym-

nastique, le King-Boxing et l'Aïkido, souligne-t-on. Lors des championnats arabes de Marrakech, la ville d'Oran s'est également illustrée dans les épreuves individuelles et par équipes grâce au club sportif amateur de Ouled El Bahia, dont les sportifs ont ramené 7 médailles (4 or, 2 argent et 1 bronze), tout en s'adjugeant le titre par équipes, rappelle-t-on.

Un accueil chaleureux a été réservé par les autorités locales, aux athlètes des deux équipes oranaises à leur retour dans la capitale de l'Ouest du pays mardi passé.

«On espère que les résultats réalisés, aussi bien par nos judokas que ceux de Ouled El Bahia, vont stimuler les autorités locales pour nous accorder plus de moyens», a souhaité le président d'Al Hilal.

DOPAGE/PRÉSIDENCE AMA :

## Le ministre polonais des Sports désigné candidat européen

Le ministre polonais des Sports, Witold Banka, a été officiellement désigné mercredi candidat européen à la présidence de l'Agence mondiale antidopage (AMA), a annoncé à Strasbourg le Conseil de l'Europe, chargé de la désignation de ce candidat.

«Le comité des ministres du Conseil de l'Europe a approuvé (...) la désignation de Witold Banka (...) comme unique candidat européen au poste de président» de l'AMA, a indiqué l'organisation paneuropéenne dans

un communiqué. «Le Comité des ministres (...) m'a désigné aujourd'hui (mercredi) à l'unanimité candidat officiel européen au poste de président» de l'AMA, a tweeté de son côté en polonais et en anglais Witold Banka, 34 ans, un ancien athlète, spécialiste du 400 mètres. Dans son programme, Witold Banka propose notamment de créer un fonds de solidarité indépendant de l'AMA, abondé par les sponsors, les fédérations sportives et les gouvernements, pour renforcer les systèmes anti-

dopage dans les pays où ils sont le plus faibles. Il prône aussi le développement des laboratoires d'analyses accrédités par l'AMA, pour rééquilibrer leur répartition géographique, alors qu'ils sont fortement concentrés en Europe, et promet de rendre les contrôles moins chers, donc plus nombreux.

En tant que candidat européen pour la présidence de l'AMA, il sera en concurrence avec au moins un autre candidat, le Dominicain Marcos Diaz, membre du comité exécutif de l'AMA. Selon

le calendrier fixé à ce stade, le futur président de l'AMA, qui succédera au Britannique Craig Reedie, issu du CIO, doit être choisi par les gouvernements en mai, ce qui laisse le temps à d'autres candidatures d'émerger.

L'AMA fonctionne selon un principe de présidence tournante, entre le mouvement olympique et les Etats. La désignation officielle du président est prévue en novembre à Katowice (Pologne), rappelle le Conseil de l'Europe dans son communiqué.

CYCLISME :

## Le Belge Campenaerts s'attaquera au record de l'heure à la mi-avril au Mexique

Le Belge Victor Campenaerts s'attaquera au record de l'heure détenu par le Britannique Bradley Wiggins le 16 ou 17 avril sur la piste-miracle d'Aguaascalientes au Mexique, a annoncé mardi l'équipe Lotto.

Campenaerts, 27 ans, s'est classé troisième du dernier championnat du monde du contre-la-montre à Innsbruck (Autriche). Wiggins, grand spécialiste de la piste, a placé la barre à 54,526 kilomètres quand il a battu, à l'âge de 35 ans, le record du monde le 7 juin 2015 à Londres. Champion d'Europe du contre-la-montre, Campenaerts a effectué un essai sur la piste suisse de Granges qu'il a estimé encourageant.

Dans la perspective de s'attaquer au record, il est parti cet hiver s'entraîner en altitude pendant deux mois, en Namibie, où il dit bénéficier actuellement de «conditions climatiques optimales». Le Belge, qui doit disputer en mars Tirreno-Adriatico, a prévu d'arriver au Mexique trois semaines avant sa tentative.

Le vélodrome Bicentenario d'Aguaascalientes, qui est situé à 1800 mètres, a accueilli à maintes reprises des tentatives de records sur piste de la part d'athlètes cherchant à tirer parti des effets de l'altitude. Le Français François Pervis a battu notamment les records du monde du 200 m et du kilomètre en 2013, l'Américain Ashton Lambie celui de la poursuite (4 km) en août dernier.

En septembre, l'Italienne Vittoria Bussi, sans grande référence internationale, a établi une nouvelle marque mondiale sur l'heure dans la catégorie dames (48,007 km). Quelques semaines plus tôt, le Danois Martin Toft Madsen avait approché de moins d'un kilomètre le record de Wiggins en parcourant 53,630 kilomètres dans l'heure.

## ATHLÉTISME : L'IAAF lance son classement mondial

La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a lancé mardi son nouveau système de classement mondial des athlètes, qu'elle souhaite à terme utiliser pour les qualifications aux grands championnats.

Le système de classement mondial attribue des points aux athlètes selon le classement et la performance réalisés dans les différentes compétitions, qui ont plus ou moins de poids selon leur importance, pour un mécanisme qui ressemble au classement ATP du tennis. Il doit permettre notamment de comparer les athlètes qui évoluent dans des disciplines différentes (sauts, lancers, courses).

Le classement mondial ne sera pas utilisé comme système de qualification pour les Championnats du monde de Doha (27 septembre - 6 octobre), contrairement à l'idée initiale de l'IAAF, mais devrait le devenir à l'avenir.

«Pour la première fois de l'histoire de ce sport, les athlètes, les médias et les fans auront un outil clair pour comprendre la hiérarchie de l'athlétisme, des compétitions nationales aux championnats internationaux», s'est réjoui le président de l'IAAF Sebastian Coe, cité dans un communiqué.

«Le classement mondial de l'IAAF influencera grandement le système de compétitions internationales, décidant notamment des participants aux futurs grands championnats, et permettant à tout le monde de savoir qui est le N.1 mondial, toutes disciplines confondues», ajoute-t-il.

## 2019/ CÔTE D'IVOIRE: Forfait confirmé de Cheikh Doukouré pour la phase finale en Egypte

L'international ivoirien de Levante, Liga (championnat d'Espagne), Cheick Doukouré blessé au genou, manquera la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2019), prévue en Egypte du 21 juin au 19 juillet prochains, rapportait hier le site Afrik-foot.com. Victime d'une lésion du ligament croisé antérieur du genou gauche dimanche contre le Real Madrid (1-2), Doukouré va passer plusieurs mois loin de terrains. Sur Twitter, l'ancien Messin (26 ans) a ainsi confirmé que sa saison est terminée, ce qui signifie qu'il manquera notamment la CAN 2019 (21 juin-19 juillet). « Seul Dieu sait pourquoi... Merci pour tout le soutien, ne vous inquiétez pas, je ne vais jamais abandonner. On se voit la saison prochaine. Il y a toujours pire que toi, c'est ce que ma mère m'a enseigné. Je vous aime tous », a écrit le natif d'Abidjan. Malgré son statut de remplaçant, Doukouré aurait représenté une alternative intéressante dans l'entrejeu de la Selefanto pour la CAN.

Il est à rappeler que les Eléphants de Côte d'Ivoire ne sont pas encore qualifiés pour le rendez-vous du Caire, et occupent la seconde place du groupe H, en éliminatoires dont la dernière journée aura lieu le 22 mars prochain.

Après cinq journées jouées, la Côte d'Ivoire avec 8 points est derrière la Guinée (11 points), mais devant Centrafrique (5 pts) et le Rwanda (2 pts). Lors de la 6e et décisive journée, les Ivoiriens accueilleront le Rwanda, alors que la Centrafrique recevra la Guinée.

## CAMEROUN: Un comité ad hoc pour les arriérés des salaires des footballeurs des clubs

La Fédération camerounaise de football (Fecafoot) a mis sur pied un comité ad hoc, chargé d'étudier dans les détails l'épineux problème des arriérés de salaire dus aux joueurs et encadreurs par les 24 clubs du Championnat local, de D1 et D2, au terme d'une réunion de crise tenue mardi à Yaoundé, rapporte mercredi les médias locaux. Le comité ad hoc, qui a jusqu'au 1er mars prochain pour rendre des décisions, est composé de représentants fédéraux, la Ligue professionnelle (LFPC), du Syndicat national des footballeurs (Synafoc) et du Syndicat des clubs d'élite (SY-CEC), ajoute la même source. Cette annonce intervient en pleine crise au sein des championnats d'élite de football au Cameroun, à la suite de révélations de la Fédération internationale des footballeurs professionnels (FIFPro) et du syndicat national des joueurs, dénonçant « la situation désastreuse » des athlètes dont beaucoup traînent de nombreux mois d'arriérés de salaires, de primes de matches, de signature de contrat et d'entraînement. Selon ces deux organisations en effet, au cours de la saison 2017-2018, mais aussi de celle qui vient de débuter, seuls 8 clubs, évoluant dans les championnats professionnels, s'étaient acquittés desdites obligations de rétribution vis-à-vis de leurs joueurs, alors que les 24 autres doivent encore de l'argent à leurs sociétaires, a souligné la presse. Saisissant la balle au bond, la Fédération internationale de football association (FIFA) a saisi la Fecafoot afin de « prendre de manière urgente les mesures nécessaires » pour que lesdits arriérés « soient payés à brève échéance ». C'est à la suite de cette injonction que le président de l'instance fédérale, Seidou Mbombo Njoya, tutelle de la LFPC, a convoqué les acteurs de la discipline en vue de voir clair sur la situation, pour envisager des solutions durables à la situation.

APS

## COUPE D'ALGÉRIE (JEUNES) : Éliminée dans toutes les catégories, l'ASM Oran paye les frais de la crise financière du club

L'ASM Oran, considérée comme une véritable école de formation, est en train de perdre beaucoup de sa réputation, comme l'attestent les éliminations de toutes ses catégories jeunes dans des tours avancés en Coupe d'Algérie de football.

L'équipe des moins de 17 ans n'a pas dérogé à la règle cette saison, après avoir perdu sur le terrain de la JSM Tiaret (1-0) samedi passé dans le cadre des huitièmes de finale de l'épreuve populaire. Il s'agit de la dernière équipe des jeunes oranais, encore en course dans cette compétition, après les échecs des autres catégories lors des précédents tours.

Ces contre-performances ont surpris plus d'un parmi les milieux sportifs dans la capitale de l'Ouest du pays, d'autant qu'il s'agit de la troisième saison de rang que l'ASMO connaît le même scénario, alors que par le passé, ses jeunes dominaient généralement les épreuves de coupe.

Dans l'entourage du club, l'on pointe un doigt accusateur sur les responsables qui ont relégué au second plan le volet de la formation,

au moment où même l'équipe première est en train de lutter pour assurer son maintien en Ligue 2. Interrogé par l'APS à ce propos, le responsable des jeunes à l'ASMO, Mahieddine Bekhat, a imputé cette situation au « manque flagrant en moyens financiers et matériels ».

« Ce ne sont pas seulement les catégories jeunes qui sont victimes de la crise financière couvant le club, puisque même l'équipe première en souffre le martyre hypothéquant même son avenir en deuxième palier », a-t-il déploré. Commentant les échecs de ses différentes équipes en Coupe d'Algérie, dont la dernière en date celle des moins de 17 ans, ce responsable a évoqué aussi le facteur de chance qui a tourné le dos à ses protégés.

« Cela ne doit pas remettre en cause la qualité du travail



établi au niveau des catégories jeunes. La preuve, plusieurs juniors ont été promus en équipe fanion, et c'est d'ailleurs là l'objectif assigné à ces catégories », a-t-il poursuivi. Profitant de l'occasion, il a fait appel aux autorités locales pour venir au secours du club, notamment les catégories jeunes « qui ont toujours été le principal pourvoyeur de talents au profit des plusieurs clubs dans différentes régions du pays ». « On ne dispose d'aucun sponsor, et si on arrive à subvenir à nos besoins, c'est grâce à l'appart per-

sonnel des fidèles et des actionnaires du club. Cela dit, la pâte existe toujours à l'ASMO, mais on aspire juste à bénéficier de plus de moyens financiers », a encore expliqué Bekhat, à la tête de la commission des jeunes de la formation de M'dina J'dida depuis plus de 20 ans. En revanche, il s'est réjoui du fait que le problème de l'outil de travail, plus précisément, les sites d'entraînement, ne se pose pas pour ses 9 catégories jeunes, qui s'entraînent au niveau de trois stades d'Oran.

## COUPE DU PORTUGAL : Porto prend option pour la finale, Brahimi buteur

Le FC Porto a fait un grand pas vers la finale de la Coupe du Portugal de football, en battant mardi soir à domicile le Sporting Braga (3-0) en demi-finale (aller), durant laquelle le milieu offensif international algérien Yacine Brahimi a signé son 10e but de la saison, toutes compétitions confondues.

L'actuel leader du championnat a ouvert le score à la 37e minute sur penalty grâce à Telles avant que Soares ne corse l'addition en seconde période (63e). Entré en cours de jeu à la 82e minute, le joueur algérien n'a pas

tardé à se mettre à l'évidence en donnant plus d'ampleur à la victoire des siens avec le troisième but inscrit dans le temps additionnel (90e+4) d'un tir enroulé.

Brahimi compte 7 buts en « Primeira Liga » et 3 dans les deux Coupes nationales. Dans l'autre demi-finale (aller), Benfica s'est imposé face à son voisin du Sporting (2-1). La seconde manche des deux rencontres est fixée au mercredi 3 avril prochain. Le FC Porto tentera d'aller jusqu'au bout de cette Coupe du Portugal, un mois

après sa défaite en finale de la Coupe de la Ligue le 26 janvier dernier face au Sporting Lisbonne (1-1, aux t.a.b 1-3).

Les « Dragons » restent engagés en Ligue des champions, où ils ont été battus en déplacement par les Italiens de l'AS Rome (2-1) en 1/8 de finale (aller). Brahimi (29 ans) est en train probablement de vivre ses derniers mois avec Porto qu'il avait rejoint en 2014, puisqu'il sera en fin de contrat en juin. Les tentatives de la direction pour le prolonger ont échoué.

## CHAMPIONNAT ANGLAIS DE FOOTBALL (DIV.2) BRENTFORD : Benrahma ambitionne de revenir en équipe nationale

L'attaquant international algérien de Brentford (Div.2 anglaise), Saïd Benrahma, a exprimé son désir de revenir en équipe nationale de football, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin-19 juillet).

« C'est super important pour moi qui suis né en Algérie. C'est mon pays de cœur. J'ai envie d'être appelé en sélection, j'ai ça dans un coin de ma tête. Après c'est le sélectionneur qui

doit faire son choix. J'ai envie de représenter mon pays, mais je pense que j'ai encore du temps pour cela. Dès qu'on fera appel à moi, je répondrais présent et je me donnerais à 100% », a affirmé Benrahma dans un entretien accordé au site du club.

Le joueur âgé de 23 ans est en train de crever l'écran cette saison avec un bilan de 7 buts et 11 passes décisives, ce qui fait de lui l'un des joueurs les plus in-

fluents de la Championship. Il compte une seule sélection avec l'équipe nationale sous Christian Gourcuff, en amical face au Sénégal (1-0) le 13 octobre 2015 au stade du 5-Juillet (Alger).

« Durant la première partie de la saison, c'était un peu mitigé, j'avais une suspension et une blessure. Mais je pense que cela m'a aidé à m'adapter et à me remettre en question. Maintenant, c'est la deuxième partie de saison et c'est le

plus important, car pour aller chercher quelque chose il faut être performant, tout le monde se donne à 100% et ça marche », a-t-il ajouté.

Le natif d'Aïn Témouchent, formé à l'OGC Nice (Ligue 1 française), s'est engagé avec Brentford l'été dernier pour un contrat de quatre ans. Lors de la saison 2017-2018, il avait porté les couleurs de Châteauroux (Ligue 2/ France) où il avait inscrit 12 buts en 34 apparitions.

## TRANSFERT : Le gardien de but Zeghba (ES Sétif) dans le viseur d'Al-Hilal saoudien

Le gardien de but international algérien de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Mustapha Zeghba intéresse le club saoudien d'Al-Hilal en vue d'un éventuel recrutement l'été prochain, rapporte ce mardi le site spécialisé Kooora. La direction d'Al-Hilal serait très intéressée par le profil du portier algérien. Une offre devrait être for-

mulée, lors de la période des transferts de l'été prochain, précise la même source. Il s'agit du deuxième club saoudien qui s'intéresse aux services de l'ancien gardien de l'USM El-Harrach, après l'intérêt suscité par Ittihad Djeddah. Zeghba (28 ans), arrivé en 2017 à Sétif, s'est mis à l'évidence lors de la précédente édition de la Ligue

des champions d'Afrique en contribuant largement à la qualification de l'Entente à la phase de poules. Ses prestations lui ont permis d'être convoqué pour les derniers matchs de l'équipe nationale aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, mais sans pour autant signer la moindre sélection.

### LE BAYERN N'OUBLIE PAS THAUVIN

Il ne s'agit d'un secret pour personne, le Bayern Munich devrait procéder à une grande révolution au niveau de son effectif l'été prochain, avec le départ attendu de Franck Ribéry, en fin de contrat, et la probable retraite d'Arjen Robben. Comme l'a confirmé l'entraîneur de Lille, Christophe Galtier, les Bavarois suivent avec attention son allier Nicolas Pépé. Et d'après les informations de France Football, les champions d'Allemagne en titre gardent également un œil sur le meilleur buteur de l'Olympique de Marseille, Florian Thauvin (26 ans, 23 matchs et 12 buts en L1 cette saison).



### PREMIÈRE TITULARISATION POUR SUAREZ ?

Denis Suarez pourrait débiter le match contre Bournemouth, mercredi soir (20h45) en Premier League. De retour dans le top 4 de Premier League après sa victoire face à Southampton (2-0) et le nul entre Manchester United et Liverpool (0-0) dimanche dernier, Arsenal à l'occasion d'enchaîner ce mercredi contre Bournemouth (10ème).

Pour la réception des Cherries à l'Emirates, Unai Emery a annoncé en conférence de presse qu'il opérerait quelques changements dans son onze de départ par rapport à celui qui a débuté la rencontre face aux Saints le week end dernier. Parmi les joueurs que le technicien espagnol songe à intégrer à sa formation, Denis Suarez, prêté dans les dernières heures du mercato hivernal par le FC Barcelone.

Sachant le milieu catalan encore un peu court physiquement, l'ancien entraîneur du PSG ne veut cependant pas brûler les étapes. "Il n'est pas encore prêt à jouer 90 minutes à cause d'un manque de rythme, mais une possibilité pour lui est de commencer demain. Sinon, il restera sur le banc et il pourra nous aider. Il travaille et s'améliore tous les jours. Ma philosophie, c'est qu'il faut du temps pour s'adapter et qu'il faut y aller petit à petit."

## «MARCELO IRA À LA JUVENTUS»

En Une de Tuttosport aujourd'hui, le latéral gauche est annoncé comme la prochaine recrue de la Vieille Dame.

Le coup de massue a été douloureux pour la Juventus la semaine dernière. Battus par l'Atlético Madrid, les Italiens auront fort à faire pour se qualifier au match retour, chez eux. Cette déconvenue réduit les chances de la Juve en Ligue des Champions cette saison, elle qu'on annonçait si favorite depuis l'arrivée de Cristiano Ronaldo cet été.

En ce sens, on pense encore à se renforcer côté turinois, et Marcelo serait la cible numéro 1. Déjà dans les tuyaux, l'intérêt du club pour le Brésilien n'est plus à prouver, et a été corroboré à nouveau via un effet domino. Annoncé au Real Madrid, Nicolas Tagliafico (Ajax Amsterdam) a vu son agent répondre à sa place.

## La Juventus fait une première offre pour Isco !

Comme révélé hier sur notre site, la formation de la Juventus Turin souhaite recruter Isco. Selon Don Balon, les Bianconeri auraient passé la vitesse supérieure sur ce dossier.

Ces derniers auraient envoyé une première offre au Real Madrid pour l'international espagnol. Elle s'élève à 60 millions d'euros.

Une somme que les Madrilènes auraient refusé. Ces derniers auraient fixé un prix de départ à 100 millions d'euros. Manchester City serait également sur les rangs.

### LIMOGEAGE IMMINENT POUR MAURIZIO SARRI

Arrivé cet été, Maurizio Sarri a réalisé un début convaincant sur le banc de Chelsea. Mais l'entraîneur transalpin affiche un tout autre visage en seconde partie de saison.

Les Blues semblent en effet en plein naufrage, multipliant de mauvais résultats en Premier League. Corrigé à Manchester City (6-0) en championnat, le club londonien comptait prendre sa revanche sur les Cityzens lors de la finale de la Carabao Cup.

## Mourinho fixe ses exigences

Limogé par Manchester United le 18 décembre, José Mourinho est sur le marché. Le technicien portugais est prêt à revenir sur un banc rapidement, mais il a certaines exigences.

"Si c'est un club sans ambition, je n'irai pas. J'en ai déjà refusé parce que je veux du football de haut niveau et j'ai de grosses ambitions. C'est mon deuxième critère. Le premier, c'est d'avoir une structure d'empathie. Je veux travailler avec des gens qui travaillent ensemble, qui ont les mêmes idées, c'est une chose fondamentale", a confié le "Special One" au Telegraph.

A Manchester, l'ambiance s'était détériorée avec certains joueurs, dont Paul Pogba, et le vice-président Ed Woodward.



## ALGÉRIE-MONDE ARABE

**Une délégation du Conseil de la Nation aujourd'hui à Amman pour les travaux de la 25<sup>e</sup> session du Comité exécutif de l'UIPA**

Une délégation du Conseil de la Nation prendra part, jeudi à Amman (Jordanie), aux travaux de la 25<sup>e</sup> session du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), organisée en collaboration avec le Parlement jordaniens, indique mercredi un communiqué du Conseil.

L'ordre du jour de cette session porte sur «l'examen et le débat du rapport du Secrétaire général de l'UIPA sur la mise en œuvre des décisions des conférences de l'Union, les activités du Secrétaire général et les rapports des Commissions ad hoc sur le Prix de l'excellence parlementaire arabe et les amendements proposés à la Charte et au Règlement intérieur de l'Union». L'Algérie sera représentée à cette session par le membre du Conseil de la Nation, président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) et membre du Comité exécutif de l'UIPA, M. Ali Djerba.

**UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT : Importance de la coopération bilatérale avec l'Algérie**

Le président de l'Union internationale du notariat, Me José Marqueno de Llano a affirmé, mardi, l'importance de la coopération entre l'Algérie et son organisation, notamment en matière de formation.

Reçu en audience par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, M. De Llano a affirmé que les deux parties avaient évoqué, au cours de cette rencontre, plusieurs aspects relatifs à «l'importante coopération» entre l'Algérie et l'Union internationale du notariat, principalement la formation.

En outre, il a estimé que cette rencontre était «une opportunité propice pour aborder la question de l'Université africaine de notariat», un événement dont les travaux seront abrités par la wilaya de Annaba à partir du mercredi 26 février au 03 mars. Le même responsable s'est félicité, également, des efforts consentis par l'Algérie en matière de renforcement du rôle du notaire et de modernisation de cette profession. Pour rappel, l'Algérie préside actuellement la Commission africaine du Notariat (CAAF) et est un membre efficace dans les différentes instances du notariat de l'Union africaine.

APS

## ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

**Le Président Bouteflika félicite son homologue sahraoui à l'occasion du 43<sup>e</sup> anniversaire de la création de la RASD**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président sahraoui, Brahim Ghali, à l'occasion du 43<sup>e</sup> anniversaire de la création de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), dans lequel il lui a réitéré le soutien «indéfectible» de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum libre et transparent.



«Il m'est agréable, au moment où la République arabe sahraouie démocratique célèbre le 43<sup>e</sup> anniversaire de sa création, de vous présenter, et à travers vous, au peuple sahraoui frère, mes chaleureuses félicitations, priant Dieu le Tout Puissant de vous accorder santé et bien-être, ainsi que davantage de progrès et de prospérité à votre peuple vaillant», a écrit le président Bouteflika dans son message.

Cet heureux événement est «l'occasion d'évoquer le parcours du peuple sahraoui combattant, riche en sacrifices et victoires aux plans interne et international, grâce à sa détermination à recouvrer ses droits légitimes, sous la

direction judiciaire du Front Polisario, qui a toujours invoqué le droit et la légalité internationale, dans sa brave lutte, imposant le respect et le soutien de la communauté internationale», a ajouté le chef de l'Etat. «Je saisis cette heureuse occasion pour vous réitérer le soutien indéfectible de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum libre et transparent et vous exprimer mon profond souhait de voir aboutir les pourparlers entre les deux parties du conflit, initiés par l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies, a affirmé M. Bouteflika, soulignant que «l'Algérie

continuera, en sa qualité de pays voisin et observateur du processus de paix, à encourager les deux parties frères à poursuivre un dialogue sérieux et constructif pour parvenir à une solution juste et définitive aboutissant à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité».

Tout en réitérant sa volonté de continuer à œuvrer, de concert avec vous, au raffermissement des liens de coopération et de solidarité, veuillez accepter, votre excellence le Président de la RASD et cher frère, l'expression de ma haute considération et de ma profonde estime», a conclu le président Bouteflika.

**LIGUE 1/JS KABYLIE: Plainte contre 3 personnes suite à l'agression du président Mellal**

La direction de la JS Kabylie a déposé plainte contre trois personnes suite à l'agression, mardi, du président Cherif Mellal et d'employés du club dont le siège a été saccagé, a annoncé le patron des «Canaris». «Nous avons été agressés par des individus qu'on connaît. J'ai déposé plainte contre trois d'entre eux que je connais personnellement et j'en ferai de même avec les autres dès qu'ils seront identifiés», a déclaré Mellal mercredi à Tizi-Ouzou lors d'une conférence de presse. Mardi, un groupe d'une quinzaine d'individus s'est attaqué au siège de la JSK, saccageant le matériel et agressant sept employés du club dont le président Cherif Mellal. La direction du club, a assuré ce dernier, «a remis des vidéos de l'agression aux services de sécurité et attend de la justice qu'elle fasse son travail».

**BMS Des averses de pluies orageuses sur le sud du pays**

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront plusieurs wilayas du sud du pays à partir de jeudi, selon un bulletin spécial (BMS) émis mercredi par les services de l'Office national de la météorologie. Les pluies toucheront les côtes sud de Ghardaïa et de Ouargla et les régions nord de Tamanrasset et d'Ilizi, avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 20 mm durant la validité de ce bulletin qui s'étale du jeudi à 03h00H à 18h00H de la même journée, précise la même source.

## ALGÉRIE-NIGER

**M. Ouyahia reçoit le ministre nigérien des Affaires étrangères**

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu mercredi, le ministre nigérien des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'extérieur, Kalla Ankourao, qui effectue une visite de travail à Alger, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, ajoute la même source. Le ministre nigérien a eu mardi un entretien avec M. Messahel

sur le renforcement des relations de coopération, d'amitié et de bon voisinage entre les deux pays. Les deux parties ont procédé également à une évaluation de l'état des relations bilatérales, ainsi qu'à l'examen et à la recherche de nouvelles opportunités de partenariat entre les deux pays. Les deux ministres ont échangé aussi leurs points de vue sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les défis auxquels est confrontée la région.

## MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset**

Une cache contenant des armes de guerre et des munitions a été découverte mardi à Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert, le 26 février 2019, suite à une patrouille menée près de la bande frontalière à Tamanrasset/6<sup>e</sup> Région militaire (RM), une cache d'armes et de munitions contenant un (01) mitrailleur lourd de calibre 14,5 mm, un (01) fusil mitrailleur (FMPK), un (01) fusil à lunette, deux (02) fusils à répétition, vingt (20) obus pour mortier de calibre 82 mm, ainsi que deux (02) chaînes de munitions, 1373 balles de différents calibres et deux (02) sacs de produits chimiques utilisés pour la préparation d'explosifs», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont arrêté, lors

d'opérations distinctes menées à In-Amena/4<sup>e</sup> RM, Tamanrasset et In-Guez-Zam/6<sup>e</sup> RM, quatre (04) orpailleurs et saisi six (06) détecteurs de métaux, sept (07) groupes électrogènes, deux (02) marteaux piqueurs, 4,8 kilogrammes de TNT, 23 cordons détonants, 18 capsules, 185 sacs de charbon et 1,4 kilogramme de kif traité», ajoute le communiqué du MDN.

Dans le même contexte, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé, à Tlemcen et Oran/2<sup>e</sup> RM, 11 narcotrafiquants et saisi 18 kilogrammes de kif traité et 05 véhicules touristiques, tandis que 2 090 comprimés psychotropes et 6 626 unités de différentes boissons ont été saisies à Bechar/3<sup>e</sup> RM, Séfif et Bejaïa/5<sup>e</sup> RM», selon la même source. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Tébessa/5<sup>e</sup> RM, un individu à bord d'un véhicule utilitaire chargé de 269 cartouches de différents calibres, de 800 grammes de poudre noire, ainsi que de produits et d'outils servant dans le remplissage des cartouches».